

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 mars 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 mars 2022, s'est réuni le **24 mars 2022**, à 18 heures, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT-Jean-philippe PERIES (arrivée 19h20)
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Pascal HERISSON
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLougoumen	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
ARRADON	: Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à François MOUSSET jusqu'à son arrivée à 19h20
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à David ROBO à partir de 19h10
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP	: Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
PLESCOP	: Pierre LE RAY a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SARZEAU	: Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Vincent ROSSI
VANNES : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT
VANNES : Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Christine PENHOUE
VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220324-220324_DEL39-DE

Ont été excusés :

BADEN

: Anita ALLAIN-LE PORT

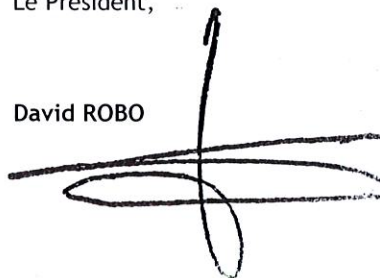
Ont été représentés :

TREDION

: Jean-Pierre RIVOAL a été représenté par Jean-Michel CHOQUET

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the printed name 'David ROBO'.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022

CULTURE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2026

Madame Nathalie LE LUHERNE présente le rapport suivant :

Document cadre obligatoire pour les établissements d'enseignements labellisés par l'Etat, le projet d'établissement du Conservatoire permet de fixer les orientations d'évolutions sur la période 2022-2026 pour les établissements de VANNES et SARZEAU, réunis dans un même classement.

Ce projet intègre pour le Conservatoire à SARZEAU (650 élèves - 23 enseignants - 6 DUMIstes) :

- 1) Une évolution des approches pédagogiques et artistiques :
 - Recherche d'innovations pédagogiques, projets transversaux inter et multidisciplinaires....
 - Renforcement de la place de la création (*résidences d'artistes*) dans le Conservatoire.
 - Création d'un Environnement Numérique de Travail pédagogique (*ressources partagées, outils numériques d'apprentissages*).
 - Ouverture vers de nouveaux publics (*EHPAD, centres spécialisés*) et l'accueil de personnes en situation en handicap.
- 2) Un établissement plus rayonnant et « connecté » à ses territoires :
 - Développement de partenariats structurants (*acteurs éducatifs, sociaux, services de l'Hermine, interventions renforcées en Education Artistique et Culturelle...*).
 - Mieux articuler les interventions du Conservatoire avec le projet global du territoire (*interventions DUMIstes, pôle ressources danse départemental, création d'une parthèque d'agglomération en lien avec le Réseau des Médiathèques du Golfe*).
 - Contribution active aux réseaux professionnels (*Tempo - réseaux institutionnels et associatifs...*)
- 3) Une réorganisation structurelle de l'établissement :
 - Une équipe de direction élargie (nouvelle direction réajustée sur un mi-temps, accompagnée d'un poste de coordinateur pédagogique et artistique en mi-temps).
 - Une stratégie de communication à renouvellement (liens aux usagers, communication sur les contenus de l'offre).
 - Un positionnement à l'échelle de l'agglomération à affirmer (*liens avec Vannes afin de faire du pôle de Sarzeau un outil au service d'un projet communautaire*).

Ce projet d'établissement constitue la feuille de route de la nouvelle direction du Conservatoire.

Vu les avis favorables du Bureau du 4 mars 2022 et de la Commission Attractivité et Services à la Population du 17 mars 2022,

Il vous est proposé de :

- *d'approuver le projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental VANNES - SARZEAU pour sa partie communautaire ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Affichée le 29/03/2022

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2021-2026

Conservatoire à Rayonnement Départemental Vannes/Sarzeau

VANNES - Conseil municipal du 31 janvier 2022
GMVA - Conseil communautaire du 2 février 2022



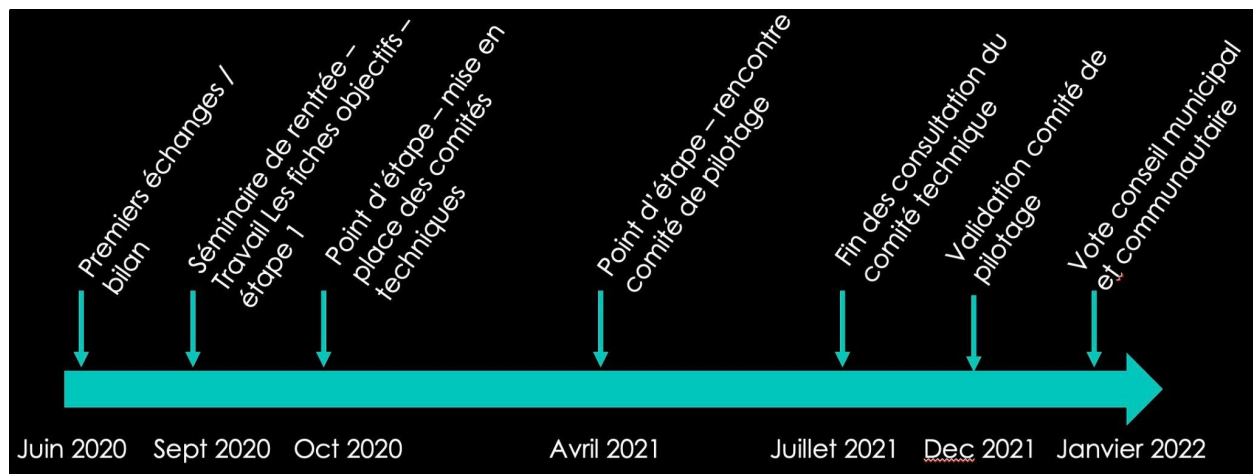
Préambule

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes/Sarzeau est en cours d'élaboration du prochain projet d'établissement. Suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance au niveau de la Ville de de l'Agglomération, les élus ont engagé cette démarche de projet pour l'année à venir. Vous trouverez ci-joint le rétroplanning permettant d'envisager en décembre 2021, une validation des différentes instances sur la base de ce projet.

Ce processus s'appuie sur une démarche collaborative et partagée avec l'ensemble des acteurs de ce projet. Il s'appuie sur des valeurs communes, respectant les droits culturels des personnes et les valeurs du service public (adaptabilité, continuité et égalité). Une prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi qu'une forte attention portée en direction de l'intégration de valeurs humaines, écologiques et sociales dans les enjeux éducatifs d'un Conservatoire.

L'évolution du contexte sociétal et la nécessaire mise en adéquation d'un projet avec son environnement nécessitent que nous redéfinissions notre projet d'établissement pour les six années à venir.

Rétroplanning



Comité de pilotage - constitution

Elus :

Vannes - Fabien LE GUERNEVE
GMVA - Nathalie LE LUHERNE

DAC :

Vannes Aurélie MOUFFLARGE
GMVA Vincent ROPERT

Equipe direction Conservatoire :

Mathieu GAUFFRE, directeur
Yvan DROMER, directeur-adjoint Vannes
Isabelle LE CHARPENTIER FUSCO,
coordinatrice artistique et pédagogique,
Sarzeau

Partenaires institutionnels :

DRAC : Stéphanie CARNET - Martine LE
BRAS

CD56 :

Anne ANDRIST, Vincent BARRE

Education Nationale :

Corinne GONTARD

Représentants établissements culturels

Scènes du Golfe : Ghislaine GOUBY
Echonova : Vincent ROPERT

Représentants de l'équipe pédagogique.

Morgane LE BARS
Magali DUBOIS GUILLEMIN

Représentants des usagers - parents d'élèves

AACM / ACSE / Amicale de Kerniol

Comité Technique

Chef de projet : Mathieu GAUFFRE
Conseil pédagogique - Enseignants
Partenaires - Établissements scolaires
Institutions - DRAC / CD56 / GMVA
Usagers - Associations de parents d'élèves, retours de parents d'élèves

Rythme de concertation

- > Deux journées de séminaire de rentrée en septembre 2020
- > Rencontre avec l'ensemble des enseignants lors des entretiens professionnels
- > Appel et échange avec l'ensemble des partenaires pour faire le point sur les différentes orientations à venir.
- > Réunions de fin d'année 2021
- > 2 rencontres avec le comité de pilotage le 22 avril 2021 et le 14 décembre 2021.
- > Réunion de municipalité le 7 janvier 2022.

Sommaire

Préambule	2
Rétroplanning	2
Comité de pilotage - constitution	3
Comité Technique	3
Rythme de concertation	3
Sommaire	4
Etat des lieux	8
1 - Contexte général de l'établissement	8
1.1 - Situation institutionnelle	8
1.2 - Étude du transfert du Conservatoire de Vannes vers l'agglomération	8
1.3 - Contexte géographique du territoire	9
1.4 - Le réseau Tempo	9
1.5 - Situation générale actuelle	9
1.5.1 - les locaux à Vannes	9
1.5.2 - les locaux à Sarzeau	10
1.5.3 - Les missions d'un établissement d'enseignement artistique	10
2 - Présentation et état des lieux de l'établissement	12
2.1 - Missions et domaines d'intervention du CRD de Vannes/Sarzeau	12
2.2 - Organisation fonctionnelle et hiérarchique de l'établissement	15
2.3 - État des lieux interne	16
2.3.1 - Organisation	16
2.3.2 - Les instances de concertation et leur fonctionnements	16
2.3.3 - Enseignements	22
2.3.4 - Les actions en milieu scolaire existants	22
2.3.5 - Typologie et origine des élèves	24
2.3.6 - Partenariats pédagogiques	25
2.4 - Les actions portées par le Conservatoire	26
2.4.1 - Un réseau de partenaires sur le territoire	26
2.4.2 - La saison artistique	30
2.4.3 - Les résidences et présences d'artistes	30
2.5 - Moyens	31
2.5.1 - Financiers	31
2.5.2 - Politique tarifaire	32
2.5.3 - Les locaux	33
3- Analyse	35
3.1 - Enseignement	35
3.2 - Diffusion	38
3.3 - Médiation	38

3.4 - Sensibilisation	38
3.5 - Pôle ressource	39
4- Un nouveau contexte	40
4.1 - Projet politique vannetais	40
4.2 - Axes d'une politique communautaire	40
4.3 - La mise en œuvre d'un nouveau schéma départemental des enseignements artistiques	40
4.4 - Un travail sur de nouveaux schémas nationaux et arrêtés de classements	40
5- Qui s'appuie sur des valeurs collectives	41
5.1 - La prise en compte des droits culturels.	41
5.2- L'égalité femme / homme	42
5.3 - La mise en place d'actions en cohérence avec les principes de développement durable	43
6- Axes du projet et propositions d'actions - Vannes	44
6.1 - Un établissement qui évolue dans ses approches éducatives et pédagogiques	45
6.1.1 - Des départements pédagogiques qui se développent et se structurent	45
6.1.2 - Oser certaines innovations pédagogiques pour accroître une cohérence globale de la formation	49
6.1.3 - La place du numérique dans le fonctionnement de l'établissement	53
6.1.4- L'ouverture vers de nouveaux publics	55
6.2 - Un établissement culturel rayonnant et connecté à ses territoires.	57
6.2.1 - La dynamique partenariale structurante : consolider et structurer les partenariats.	57
6.2.2 - L'éducation artistique et culturelle : constituer un maillon de la chaîne	62
6.2.3 - Un animateur de réseaux à différentes échelles	63
6.2.4 - Un établissement ressource sur différents domaines	64
6.3 - Un établissement qui se structure	67
6.3.1 - Autour d'un projet de service	67
6.3.2 - Autour d'une équipe de direction élargie	67
6.3.3 - Évolution de la stratégie de communication de l'établissement.	69
6.3.4 - Des lieux qui se transforment pour accueillir dans de meilleures conditions les publics et devenir un lieu de vie.	70

Etat des lieux

1 - Contexte général de l'établissement

1.1 - Situation institutionnelle

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental est un établissement classé par l'Etat. Le classement a été renouvelé pour une période de 7 ans le 21 juin 2016.

Ce classement s'appuie sur deux disciplines, la musique, portée par la ville de Vannes et la danse, portée par le biais d'une convention par le Conservatoire de Sarzeau, géré par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Le Conservatoire de Vannes est missionné par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens signée chaque année lui confiant différentes missions :

- > La coordination du réseau Tempo permettant de fédérer les écoles de musique municipales et associatives du territoire
- > Le développement d'événements communautaires
- > Le développement d'actions culturelles via l'intervention de musiciens intervenants sur le territoire.

Cette situation confère à l'établissement un projet unique porté par deux antennes que sont Vannes et Sarzeau

1.2 - Étude du transfert du Conservatoire de Vannes vers l'agglomération

Durant l'année 2019 et 2020, l'agglomération a mené une étude de transfert du Conservatoire. Cette étude a permis de travailler sur les éléments suivants :

- > Calcul du coût d'un transfert et projection financière incluant les établissements communaux (Vannes, Séné et Saint-Avé) et intercommunaux (Sarzeau)
- > Travail sur un projet communautaire d'enseignement artistique permettant de déployer une compétence à l'échelle de l'ensemble du territoire.

À l'issue de ce processus, les élus communautaires ont souhaité confier la décision d'un transfert de compétence à la nouvelle gouvernance mise en place en juin 2020. Cette gouvernance a fait le choix de ne pas transférer le Conservatoire de Vannes et donc de maintenir un établissement sur deux collectivités.

Le périmètre des compétences étant clarifié le Conservatoire va pouvoir déployer ses missions en tenant compte de cette situation administrative.

1.3 - Contexte géographique du territoire

La ville de Vannes, préfecture du Morbihan se trouve au bord du Golfe du Morbihan. Elle regroupe 53 200 habitants et l'agglomération accueille 160 000 habitants. Le contexte géographique conjugue trois environnements différents à la fois littoral, urbain et rural.

Vannes est la 4ème agglomération de Bretagne et est le 3ème pôle universitaire de la région.

Les deux sites principaux d'enseignement sont situés à Vannes (gestion ville) et Sarzeau (gestion GMVA)

1.4 - Le réseau Tempo

Les établissements d'enseignement du réseau sont situés dans les communes suivantes :

- Vannes : Conservatoire à Rayonnement Départemental
- Saint-Avé : École municipale de musique
- Séné : Ecole municipale de musique
- Sarzeau : Conservatoire à Rayonnement Départemental
- Theix : Association Arts et loisirs
- Elven : Centre socio-culturel
- Plescop : Plescophonie
- Baden : École Associative Arts et Musique
- Arradon : Association Musicale d'Arradon

Le réseau Tempo est régi par un projet pédagogique de réseau qui a été co-construit et validé par le conseil communautaire en 2016 permettant de donner un socle d'enjeux communs à mener. L'agglomération apporte un soutien à hauteur de 43 000 €.

Le réseau Tempo représente 120 enseignants et 3500 élèves inscrits dans ces différentes structures.

1.5 - Situation générale actuelle

1.5.1 - les locaux à Vannes

Le conservatoire est installé à Vannes sur trois sites d'enseignement :

- Site des Carmes en centre-ville
- Le Manoir de Trussac en centre-ville
- Le Site de Menimur

Et délivre des cours dans deux autres espaces :

- Chapelle Saint-François Xavier pour les cours d'orgue
- Site de la Rabine pour plusieurs autres cours

Deux espaces de diffusion sont proposés dans l'établissement :

- Auditorium des Carmes - capacité de 240 places
- Site de Menimur - capacité de 100 places pour les musiques actuelles

La Conservatoire possède 2 espaces d'exposition

- La galerie de l'Auditorium des Carmes
- Le couloir du site des Carmes

1.5.2 - les locaux à Sarzeau

Le Conservatoire de Sarzeau se trouve au sein de l'équipement culturel L'Hermine accueillant également la saison culturelle et la médiathèque. Cet espace est constitué d'un espace de diffusion de 450 places partagé avec la saison culturelle et d'un hall d'exposition également partagé avec la saison culturelle. Le bâtiment est équipé de deux studios de danse sur un parquet refait à neuf en 2018 et 2020.

Le Conservatoire de Sarzeau est accueilli au sein d'un bâtiment communautaire.

Les cours d'orgue sont délivrés à l'Abbatiale de Saint-Gildas de Rhuys par l'intermédiaire d'une convention entre Les amis de l'Abbatiale de Saint-Gildas de Rhuys et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

1.5.3 - Les missions d'un établissement d'enseignement artistique

Le Conservatoire de Vannes / Sarzeau est classé par l'Etat dans la catégorie des "Conservatoires à Rayonnement Départemental". L'établissement doit répondre à des orientations et des missions définies par :

- Le projet de mandat des élus
- Le cadre conventionnel liant la ville de Vannes et l'Agglomération
- La Charte du Ministère de la Culture
- Les Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique
- Les décrets et arrêtés du ministère de la Culture et de l'Education Nationale
- Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

Selon l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, les missions communes aux trois grandes catégories d'établissements classés sont les suivantes :

- 1° Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en cursus. A cette fin, les établissements favorisent l'orientation des élèves

tout au long de leur formation. Ils accompagnent leur projet et développent des collaborations entre spécialités artistiques, notamment lors des phases d'éveil et d'initiation ;

- 2° Des missions d'éducation artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, de classes à horaires aménagés, d'ateliers, de jumelages, de chartes départementales de développement de la pratique chorale et vocale ou de dispositifs similaires en danse et en art dramatique ;
- 3° Des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté. Les établissements participent également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prennent part à la vie culturelle de leur aire de rayonnement. A cette fin, ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes et ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion.

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau contribue à une politique publique culturelle autour d'axes suivants :

- Un enseignement spécialisé en musique, danse, théâtre et arts plastiques
- L'accompagnement des pratiques amateurs du territoire
- Une saison culturelle tournée autour du partage de connaissances
- Un projet tourné autour de l'Éducation Artistique et Culturelle
- Un rayonnement de Vannes/Sarzeau à travers son projet

Son projet se déploie à travers des partenariats forts :

- L'Éducation Nationale
- Les établissements culturels du territoire
- L'environnement associatif culturel et socio-culturel
- Les réseaux départementaux et régionaux avec les autres établissements d'enseignement artistique.

2 - Présentation et état des lieux de l'établissement

2.1 - Missions et domaines d'intervention du CRD de Vannes/Sarzeau

→ Enseignement

- Cours
- Ateliers
- Pratiques collectives
- Culture

→ Diffusion

- Saison professionnelle
- Création de spectacles pédagogiques
- Concerts d'élèves
- Organisation d'événements grand public (Nuit des Conservatoires)
- Organisation d'événements en lien avec des partenaires culturels du territoire

→ Sensibilisation

- Interventions en milieu scolaire, de la maternelle à l'Université
- Actions auprès d'autres publics : petite enfance, jeunes adultes, personnes en situation de handicap mental, personnes en précarité sociale.

→ Médiation

- Organisation d'un cycle de conférences en lien avec des partenaires culturels
- Médiation avec des résidences d'artistes

→ Pôle ressource

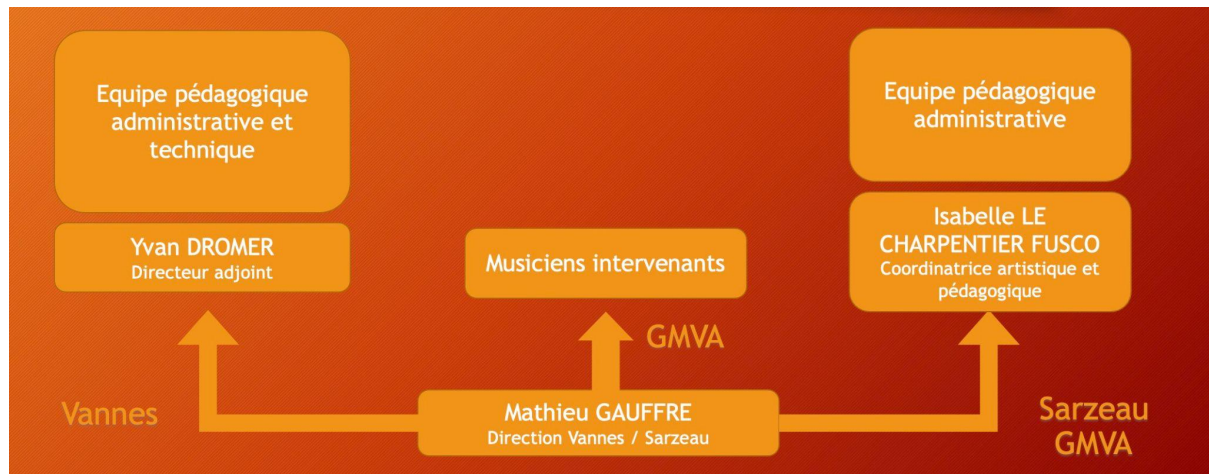
- Pour les associations culturelles
- Mise à disposition de locaux et matériel

Dans les disciplines suivants :

Musique classique et contemporaine instrumentale et vocale / jazz et musiques actuelles / musiques anciennes / musiques traditionnelles / formation et culture musicales / danse classique / danse jazz / théâtre / arts plastiques

2.2 - Organisation fonctionnelle et hiérarchique de l'établissement

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau est organisé en 3 secteurs autour d'une direction commune



Direction : Mathieu Gauffre

Vannes :

Directeur-adjoint : Yvan Dromer

Equipe administrative et technique :

Administration générale / secrétariat de direction : Carole Launey

Scolarité : Caroline Le Méné, Christine Laine-Pierson

Accueil : Sandrine Jego

Equipe technique : Kamal Benadi, Erwan Crolais

Agents d'entretien : Martine Traver, Martine Collin-Derrien

Equipe pédagogique :

Musique : 55 enseignants

Théâtre : 2 enseignants

Arts Plastiques : 7 enseignants

Temps d'enseignement hebdomadaire en 2020-2021 : 875,25 heures hebdomadaires

Sarzeau :

Coordinatrice pédagogique et artistique : Isabelle Le Charpentier Fusco

Administration: Audrey Albert

Equipe pédagogique :

Musique : 14 enseignants

Danse : 6 enseignantes

Théâtre : 1 enseignante

Arts plastiques : 2 enseignantes

temps d'enseignement hebdomadaire : 339 h

GMVA :

Coordination musiciens intervenants : Morgane Le Bars

6 musiciens intervenants

Les départements pédagogiques et leurs enseignants 2020-2021

DESFORGES Christophe	Arts Plastiques
HARDY Agnès	Arts Plastiques
LE CORRE Rodolphe	Arts Plastiques
LE GOUILL Maryline	Arts Plastiques
LE PENNEC Marion	Arts Plastiques
PIERRON Camille	Arts Plastiques
ROSE Delphine	Arts Plastiques
TIEULIERES Nathalie	Arts Plastiques
TUFFIGO Thierry	Arts Plastiques
ANDLAUER Anne	Cordes
BEDRINE Virginie	Cordes
BOURLET Véronique	Cordes
CHARLES Stéphane	Cordes
EMBREE Béatrice	Cordes
LE GALL Claire	Cordes
MARTINEAU Sylvie	Cordes
REIBAUD Patricia	Cordes
GULYAS Nadège	Culture et FM
LE BORGNE Anne	Culture et FM
LE VU Pascale	Culture et FM
LE BERRE Marion	Danse
LE CHARPENTIER - FUSCO Isabelle	Danse

LE FRENE-MADIEU Soazig	Danse
LE GAL Ophélie	Danse
DOUESNARD Hélène	Danse
VICTOIRE ZERBO Karine	Danse
BELLE Marion	MI
LAUNAY Philippe	MI
LE BARS Morgane	MI
LEMERCIER Emmanuelle	MI
TANGUY Michel	MI
TOUZÉ Sylvain	MI
AMEDJKANE Coralie	Musique Ancienne
BROUZES Isabelle	Musique Ancienne
CHAUVEL Jean-Luc	Musique Ancienne
SCHWEYER Clémence	Musique Ancienne
COURIAUT Ylan	Musique Traditionnelle
KERAVEC Guénolé	Musique Traditionnelle
LE RUYET Gwendal	Musique Traditionnelle
LE SCIELLOUR Magali	Musique Traditionnelle
MARCHAND Mickaël	Musique Traditionnelle
MENIER Ronan	Musique Traditionnelle
THEBAULT Pierre	Musique Traditionnelle
WAMBERGUE Marie	Musique Traditionnelle
AUDRENO Mickaël	Musiques Actuelles

DAGORNE Richard	Musiques Actuelles
DUCHER Sébastien	Musiques Actuelles
JAMAULT Sylvain	Musiques Actuelles
LE GOFF Cédric	Musiques Actuelles
LINO Vincent	Musiques Actuelles
RIEBEL Etienne	Musiques Actuelles
SENCEY GUILLEMOT Adeline	Musiques Actuelles
THIERY Bruno	Musiques Actuelles
ATANASSOV Pierre-Kaloyann	Polyphoniques
BIGOIN Florent	Polyphoniques
DUFLO Milena	Polyphoniques
CHECCO Isabelle	Polyphoniques
DIAZ ALVAREZ Mauricio	Polyphoniques
DUBOIS GUILLEMIN Magali	Polyphoniques
FERLAN Marie-Christine	Polyphoniques
GUILLEMIN Christophe	Polyphoniques
HARNAY Anne-Armelle	Polyphoniques
JOULET Sandrine	Polyphoniques
LE BLOHIC Agnès	Polyphoniques

BAYET Gaëlle	Théâtre
EMERAUD Gaëtan	Théâtre
LAFONT Béatrice	Théâtre
ARNOUX Benjamin	Vents
BLONDEAU Baptiste	Vents
TROTTIER Nour	sVents
DECHAUME Jean-Luc	Vents
FIOL Michel	Vents
GAUTIER Laure	Vents
GRACIA Isabelle	Vents
JUIGNER-DEWELLE Joaquim	Vents
POTET Frédéric	Vents
SCHAEFFER Jean-Luc	Vents
SOUQUE-PEDRON Hélène	Vents
ARGAUT Sabine	Voix
BIEN Anne	Voix
PLEYBER Malgorzata	Voix
RIO-SOURICE Bénédicte	Voix

Répartition Femmes/ Homme

Équipe administrative et technique Vannes/Sarzeau

6 femmes / 5 hommes

Équipe pédagogique Vannes / Sarzeau

52 femmes

733 heures délivrées par les femmes soit 60% du temps d'enseignement

36 hommes

478 heures délivrées par les hommes soit 40% du temps d'enseignement

2.3 - État des lieux interne

2.3.1 - Organisation

L'établissement dispose d'un règlement pédagogique datant de 2021 et d'un règlement intérieur datant de 2010.

Les études sont organisées selon les Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique du ministère de la Culture en musique et en danse avec des dispositifs propres à l'établissement quand ils ne sont pas précisés dans les SNOP et un fonctionnement en atelier pour le théâtre et les arts plastiques.

2.3.2 - Les instances de concertation et leur fonctionnements

→ **Le conseil inter-établissement** est composé d'élus et de représentants des enseignants et de partenaires dont la dernière réunion date de 2015. Ce conseil inter-établissement a été mis en sommeil compte tenu des travaux menés sur le transfert du Conservatoire de Vannes vers l'agglomération et du changement de direction d'établissement en 2018.

→ **Le conseil pédagogique et artistique**

Le conseil pédagogique et artistique est une instance de concertation, de débats, d'échange d'informations et d'aide à la décision pour la direction. Il traite des innovations et de la recherche pédagogique, de l'organisation des études, des modes d'évaluation, des orientations artistiques de l'établissement.

Il est aussi un lieu d'échange d'information et de débat sur des faits d'actualité concernant l'enseignement artistique, l'éducation, l'avenir des conservatoires, l'EAC, les réseaux d'établissements, l'enseignement supérieur.

Il n'est pas une instance décisionnelle : tous les thèmes débattus sont ensuite arbitrés, lorsque nécessaire, par la direction de l'établissement. La parole y est libre dans le respect de tous les participants.

Le conseil pédagogique et artistique est animé par le directeur, un membre de l'équipe de direction ou un coordinateur. Le conseil pédagogique se réunit au moins cinq fois par an, selon un calendrier fixé en début d'année scolaire par le directeur. Des réunions supplémentaires peuvent être décidées, soit par le directeur, soit à la demande expresse d'un coordinateur. L'ordre du jour est proposé par les coordinateurs et/ou la direction. Il est communiqué au conseil pédagogique au plus tard une semaine avant la réunion

→ Rôle des coordinateurs de département

Le coordinateur doit être le lien entre les professeurs de son département et la direction, ainsi qu'entre son département et les autres départements. Pour ce faire, il doit organiser au moins une réunion de son département pédagogique, en amont et en aval de chaque conseil pédagogique.

Il est le porte-parole de son département auprès du conseil pédagogique.

Il s'assure qu'un compte-rendu ou un relevé de décision soit rédigé afin d'en informer la direction.

Il a pour mission d'informer les enseignants des orientations prises lors du conseil pédagogique et d'animer la réflexion

Afin d'alimenter la réflexion du conseil pédagogique, il est important que le coordinateur s'implique dans différents groupes de travail.

Le coordinateur doit se tenir au courant des évolutions, activités et initiatives pédagogiques et artistiques du Conservatoire et avoir une ouverture sur le monde artistique et pédagogique.

Il peut participer à la mise en place de planning, rencontrer des familles au moment des inscriptions.

→ Conseil des pratiques collectives

Espace de concertation permettant de croiser la dynamique de projet des pratiques collectives de l'établissement et la répartition des effectifs.

→ Groupes projets liés aux dispositifs scolaires

Pour chaque dispositif scolaire, il existe une instance de suivi composée de coordinateurs et d'enseignants de l'éducation nationale.

→ Conseil de classe

Instance de validation et d'orientation des élèves dans le cadre des différents passages de cycle. Cette instance réunit l'ensemble des pédagogues intervenants autour des élèves permettant de proposer une orientation chaque année à tous les élèves en s'appuyant sur le règlement pédagogique de l'établissement.

Résumé des instances de concertation

	Représentants	Mode de choix du représentant	Nombre des réunions	Valorisation
Conseil pédagogique et artistique	> Formation musicale / Vannes > Voix / Vannes > Polyphoniques / Vannes > Cordes / Vannes > Musiques Anciennes / Vannes > Vents - percussions / Vannes > Musiques traditionnelles / Vannes > Jazz - Musiques actuelles / Vannes > Théâtre / Vannes-Sarzeau > Arts plastiques / Vannes-Sarzeau > Musique / Sarzeau > Danse / Sarzeau > Musiciens intervenants / GMVA > Direction : 3 personnes > Administration : 1 personne	Élection par département lors de la dernière réunion de l'année scolaire (première semaine de juillet) pour l'année suivante. Mandat de 2 ans renouvelable	Se réunit 5 fois par an	1h de décharge par enseignant
Conseil des pratiques collectives	> Voix > Vents > Cordes > Musique de chambre > Musiques actuelles > Musiques anciennes > Musiques traditionnelles	Enseignants de pratiques collectives instrumentales	Se réunit 2 fois par an	Inclus dans le temps de travail
Groupes projets / et ou actions	> CHAM Vocales > CHAM Instrumentales Kerniol > CHAM instrumentales St Ex > Klas Musik - La Rabine > CHAT St Ex > Groupes projets transversaux	Proposition de l'équipe de direction	Se réunit en fonction des besoins de chaque projet	Valorisation en fonction du rôle attribué et des missions effectuées
Groupes de réflexions transversales	> Déterminés par la direction lors de la réunion plénière de rentrée	Proposition de l'équipe de direction	En fonction de l'avancée de la réflexion	Inclus dans le temps de travail
Conseils de classe	> Réunion de l'ensemble des enseignants par département	L'ensemble des enseignants	1 fois par an	Inclus dans le temps de travail

Instances de concertation pour le réseau de l'agglomération

- Commission Locale Educative - choix des projets des musiciens intervenants.
- Collectif de directeurs et coordinateurs de structures

2.3.3 - Enseignements

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vannes/Sarzeau délivre un enseignement réparti sur l'ensemble des cycles. Il s'appuie sur des valeurs communes s'appuyant sur les fondamentaux des Schémas Nationaux d'Orientations Pédagogiques mais également sur des valeurs partagées avec l'ensemble de l'équipe.

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau a construit un modèle d'évaluation s'appuyant sur quatre champs de compétences générales (artistiques, techniques, humaines et culturelles), permettant à chaque élève de pouvoir progresser en fonction de son âge, son parcours, son projet et les objectifs attendus par la formation. Ce système général tend à répondre à la multiplicité des parcours proposés au sein de l'établissement permettant d'adapter un contenu pédagogique avec des objectifs fixés.

Ces quatre champs d'actions s'inscrivent dans un projet pédagogique général tourné autour des valeurs suivantes :

Globaliser la formation artistique en pensant chaque temps pédagogique comme complémentaire d'un autre.

Permettre à chaque élève de progresser avec motivation et exigence tout au long de son parcours.

Favoriser la dimension collective des apprentissages.

Instaurer une dynamique pédagogique positive favorable à l'épanouissement personnel de chacun.

Contractualisation avec les élèves des objectifs et des moyens mis en oeuvre par la structure

Evolution générale du nombre d'élèves 2016/ 2021

Vannes

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Vannes	1261	1339	1229	1226	1170
GMVA	349	366	356	367	370
Morbihan	72	93	105	102	67
Extérieur	19	10	20	8	4
TOTAL	1697	1808	1710	1703	1611

Sarzeau

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
GMVA	596	631	628	641	617
Morbihan	2	3	3	3	3
TOTAL	598	634	631	644	620

Répartition des élèves par département pédagogique

Vannes

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Musique	1376	1439	1343	1267	1303
Théâtre	89	116	111	117	102
Arts Plastiques	285	299	285	257	253
CHA	250	266	265	320	302

Sarzeau

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Musique	212	219	212	225	184
Danse	193	199	195	206	197
Théâtre	82	82	84	85	99
Arts plastiques	116	121	114	110	95
Eveil artistique	44	46	45	45	43
CHAM-CHAD	84	101	106	108	112

Répartition des élèves par département pédagogique et par cycle - Vannes / Musique

Département	2016-2017					2020-2021				
	C1	C2	C3	HC	TOTAL	C1	C2	C3	HC	TOTAL
Culture et Formation Musicale	335	128	12	48	523	352	140	28	12	532
Musiques Actuelles	0	21	0	402	423	141	14	1	192	348
Musiques Anciennes	7	3	2	1	13	12	5	1	21	39
Musiques Traditionnelles	29	17	8	75	129	42	10	1	80	133
Polyphoniques	97	49	15	5	166	134	45	11	5	195
Cordes	101	27	23	45	196	134	32	12	7	185
Vents	150	50	5	43	248	155	46	10	11	222
Pratiques collectives	572	125	56	69	822	489	110	39	43	681
TOTAL	1291	420	121	688		1459	402	103	371	

Répartition des élèves par département pédagogique et par cycle - Sarzeau / Musique et Danse

Département	2016-2017					2020-2021				
	C1	C2	C3	HC	TOTAL	C1	C2	C3	HC	TOTAL
Musique	105	21	2	92	220	131	16	3	62	212
Danse	131	78	24	65	298	167	46	27	54	294

Volume horaire d'enseignement hebdomadaire

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Vannes	845	850,25	852,75	859,25	866,25
Sarzeau	241,50	238,50	338*	341	335

*Intégration de l'équipe des musiciens intervenants suite à la fusion

2.3.4 - Les actions en milieu scolaire existants

A- Les Classes à Horaires Aménagés

- Primaire - Ecole Kerniol à Vannes : CHAM instrumentales cordes.
- Primaire - École Sévigné à Vannes : CHAM vocale.
- Collège - Saint-Exupéry à Vannes : CHAM instrumentale
- Collège - Saint-Exupéry à Vannes : CHA Théâtre.
- Collège Jules Simon à Vannes : CHAM vocale.
- Collège de Rhuys à Sarzeau : CHAM-CHAD.

B- Les orchestres à l'écoles

- Ecole de la Rabine à Vannes - Klas Trad de la Rabine
- Ecole Victor Hugo de Surzur - Les classes percutantes

C- Les interventions en milieu scolaire

- Declic Môme
- Ecole du spectateur

D- Les actions avec le milieu scolaire

- Charte départementale du chant choral
- Accueil de formations des professeurs des écoles avec les enseignants du Conservatoire
- Lien avec le réseau des écoles bilingues de la ville de Vannes

2.3.5 - Typologie et origine des élèves

A- Vannes

Vannes - Typologie des élèves 20-21

Origine géographique



72,6 % Vannes

GMVA : 95,6 %
 Morbihan : 99,8 %
 Autre : 0,2 %

Répartition Homme/Femme



42,5 % hommes



57,5 % femmes

Répartition des âges



Enfants : 71,2 %

Adultes : 28,8 %

Âge médian : 13 ans



5 ans

à



80 ans

B- Sarzeau

Sarzeau - Typologie des élèves 20-21



Origine géographique

99,4 % Issus de GMVA

72 % Presqu'île Rhuys

54 % Sarzeau

17 % Surzur

Arzon

Le Tour du Parc

Saint-Armel

Le Hezo

28 % Hors Presqu'île de Rhuys

Arradon

La Trinité Surzur

Locmaria Grand Champ

Plescop

Saint-Avé

Séné

Sulniac

Theix Noyal

0,6 % Extérieur GMVA

Ambon

Muzillac

Répartition Homme/Femme



26 %



74 %

Répartition des âges



Enfants : 62 %

Adultes : 38 %



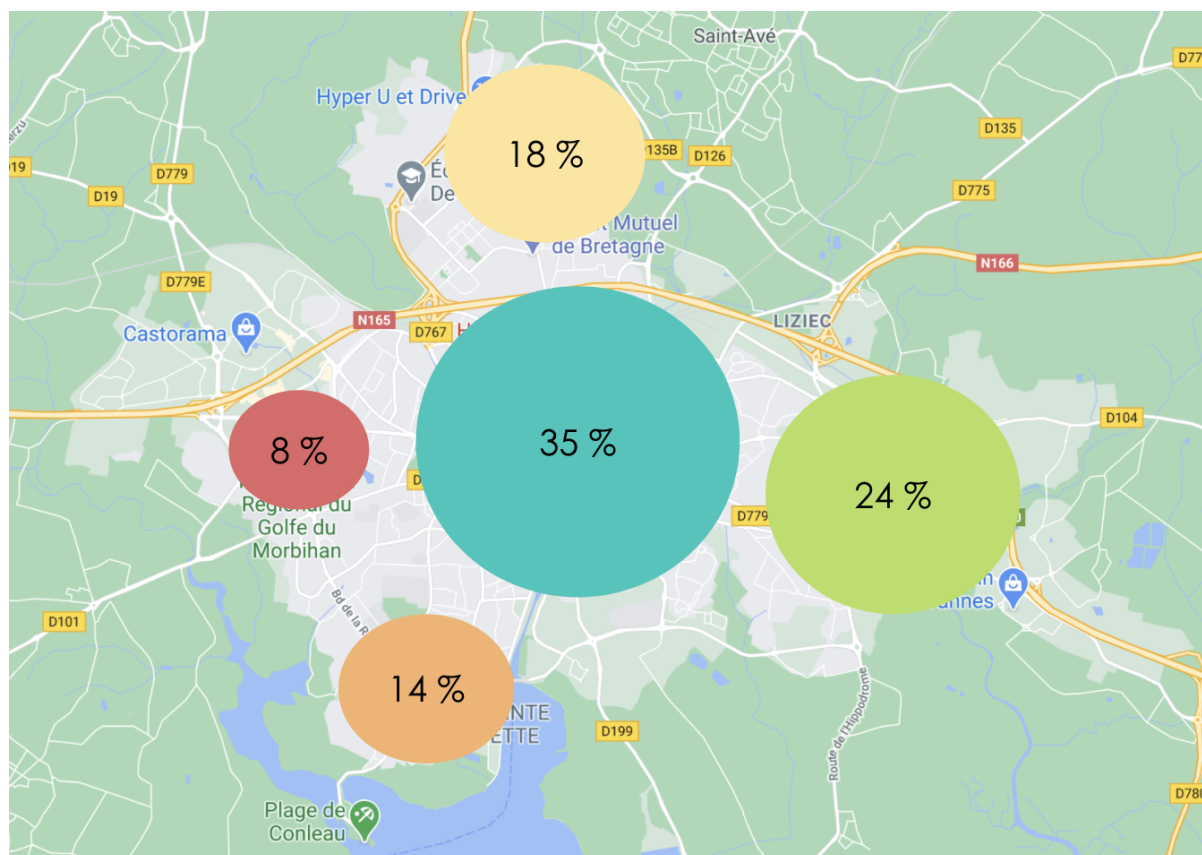
5 ans

à

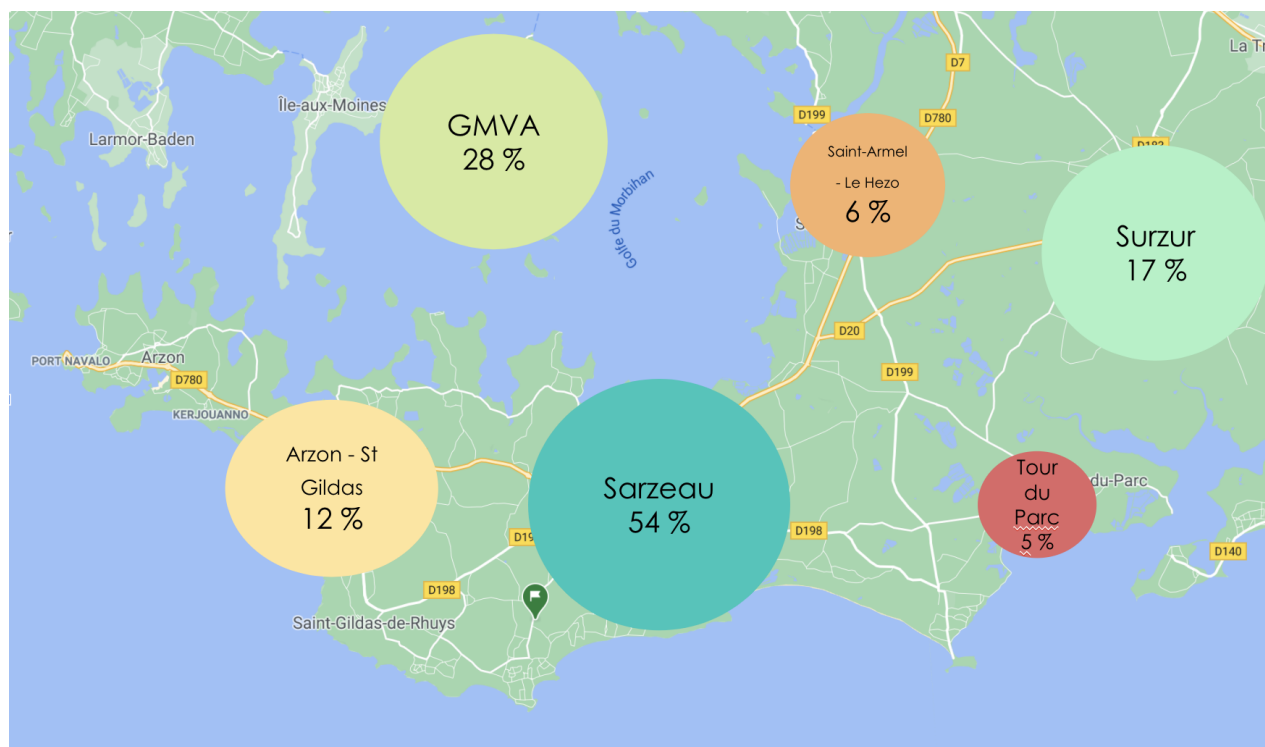


87 ans

C- Origine géographique des élèves scolarisés inscrits au Conservatoire - Vannes



D-Origine géographique des élèves inscrits au Conservatoire - Sarzeau



2.3.6 - Partenariats pédagogiques

A- Réseau des CRR et CRD de Bretagne

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau fait partie du réseau régional Conservatoires de Bretagne. A ce titre, il participe aux réunions de concertation, à l'organisation des examens de DEM régionaux et au portage de projets communs (Plages de danse à Sarzeau).

B- Convention avec le CRI de Pontivy Communauté

Une convention porte sur la possibilité pour les élèves inscrits au CRI de Pontivy Communauté de pouvoir bénéficier du passage des examens régionaux DEM sous la responsabilité du CRD de Vannes. Les modalités sont régies dans le cadre d'une convention.

C- Projet pédagogique du réseau Tempo

Le projet pédagogique du réseau Tempo (en annexe de ce projet d'établissement) permet la mise en œuvre de différentes actions de mutualisations (pratiques collectives partagées, projets partagés...).

D- Bagad de Vannes

Une relation privilégiée existe entre le Conservatoire de Vannes et le Bagad de Vannes permettant aux élèves des deux structures de bénéficier d'une formation croisée. Les pratiques collectives suivies au Bagad sont prises en compte dans le cadre du parcours des élèves du Conservatoire. Le Conservatoire propose une offre pédagogique complémentaire de celle du Bagad de Vannes.

E- Autres acteurs

→ Lycée Charles de Gaulle

Les élèves inscrits en option ou spécialité musique au Lycée Charles de Gaulle bénéficient d'un parcours suivi en concertation avec l'enseignant du Lycée Charles de Gaulle. Une articulation des phases de projets permet de faire en sorte que les deux formations puissent être complémentaires.

→ UBS

Une convention avec l'UBS permet de co-construire des parcours artistiques pour les étudiants inscrits à l'université. Toutes les modalités sont déterminées dans le cadre de la convention entre la ville et l'UBS.

2.4 - Les actions portées par le Conservatoire

Le Conservatoire de Vannes s'inscrit dans un territoire et propose de nombreuses actions tout au long de l'année

2.4.1 - Un réseau de partenaires sur le territoire

Afin de connecter l'action de l'établissement avec les acteurs du territoire, le Conservatoire a noué au fil du temps des liens forts et construits permettant aux élèves de l'établissement de devenir des acteurs de la vie locale. À travers ce réseau de partenaires, c'est

A- Acteurs culturels

→ Festivals

Le Conservatoire s'intègre aux dynamiques de projets proposés par les partenaires suivants :

- Festival du Roue Waroch (Plescop) : Accueil des avants-waroch dans le cadre de la saison du Conservatoire, rencontre avec les artistes programmés pendant le festival, proposition d'espaces de jeux pendant le festival pour les élèves du Conservatoire, invitation d'élèves à participer au festival
- Algues aux Rythmes (Arradon) : Participation d'élèves au festival
- Festival Jazz en Ville (Vannes) : Création d'un orchestre éphémère qui joue avec la marraine ou le parrain du festival sur la grande scène.
- Hivernales du Jazz (Agglomération) : Création avec un artiste et un collectif d'élèves amateurs (Etienne Mbappé, Marion Rampal et Pierre-François Blanchard)
- Semaine du Golfe : Depuis les premières éditions, le Conservatoire a proposé de nombreuses actions en lien avec la Semaine du Golfe. En 2017, un projet fédérateur autour des chants du Golfe intitulé "Mousig Bihan" a particulièrement marqué les esprits permettant d'inviter 800 enfants du Golfe à venir chanter durant la Semaine du Golfe.
- Plages de danse : Organisé en biennal, ce festival accueille systématiquement une création des élèves des conservatoires de la région Bretagne en résidence toute l'année avec un chorégraphe. Tous les élèves du Conservatoire participent sous différentes formes (impromptus, stages, création)

Un lien particulier avec les diffuseurs du territoire s'est construit permettant de faciliter l'accès au spectacle vivant pour les élèves du Conservatoire et d'aller à la rencontre d'artistes.

→ Espace culturel L'Hermine à Sarzeau

Un lien particulier lie le projet du Conservatoire de Vannes/Sarzeau et l'espace culturel L'Hermine. Ce projet inter-connecté s'appuie sur une organisation structurelle pilotée par l'équipe de direction de la saison, du conservatoire et de la médiathèque. Cette co-construction permet de travailler sur les champs suivants :

- Les présences d'artistes programmés dans le cadre de la saison avec des ateliers en direction des élèves du Conservatoire (entre 10 et 15 ateliers par an en musique, danse, théâtre et arts plastiques)
- Une démarche d'accès aux spectacles accompagné par la saison (tarif spécifique pour les élèves, actions de médiation pour présenter les spectacles aux élèves)
- Un dispositif d'école du spectateur pour les élèves de CHAM-CHAD (3 spectacles par niveau et par an avec accès gratuit pour les élèves)
- La mise en oeuvre de temps forts transversaux (Nuit de l'Hermine, Noir c'est noir, Le mois autour d'un pays...)
- La mise en place d'un espace ressources de prêt d'instruments de musique au sein de la médiathèque de Sarzeau (la Zicothèque)

→ **L'Echonova**

Une convention de partenariat entre l'Echonova et le Conservatoire permet de travailler sur les axes suivants :

- Initier des échanges entre référents / professeurs de conservatoire et le pôle Pratiques Artistiques de L'Echonova.
- Permettre l'interconnaissance et les échanges de compétences à travers des interventions au sein des deux structures.
- Permettre aux musiciens du territoire et du Conservatoire de s'épanouir dans leur pratique artistique.
- Aider les groupes et les musiciens à développer leur art en leur apportant les connaissances concrètes du milieu professionnel.

→ **Scènes du Golfe**

Certaines actions permettant de croiser les enjeux des Scènes du Golfe et le Conservatoire ont pu être proposées ces dernières années :

- Action de médiation autour d'un concert commenté en amont de l'Opéra "The Beggar's opera"
- La co-programmation d'un concert autour du compositeur Guy Ropartz

→ **Associations de pratiques amateurs**

Pour la mise à disposition de locaux, de ressources pédagogiques ou la mutualisation de temps forts, les élèves du Conservatoire croisent tout au long de l'année un certain nombre d'acteurs associatifs.

- Association Polyphonia : Mise à disposition d'un chef de chœur, organisation d'événements commun
- Nova Voce : Mise à disposition de locaux de façon occasionnelle
- Tous les chœurs du territoire dans le cadre de la Semaine de la voix

- Bagad de Vannes : Partenaire historique du Conservatoire, de nombreuses actions communes sont programmées tout au long de l'année (participation du bagadigan à la journée du Bagad, découverte d'instruments communs, lien entre le bagad et l'école de la Rabine)
- Cercle Celtique de Vannes : Intégration occasionnelle au sein de projets fédérateurs comme pour la Semaine du Golfe.
- Association Noz'n Roll : À l'occasion de la fête de la musique, le Conservatoire ouvre l'évènement sur le port en lien avec l'organisateur.

→ **Vannes Early Music Institute (VEMI).** Une convention liant la ville de Vannes et le VEMI permet d'articuler les actions portées par l'association et les élèves du Conservatoire. Les axes développés sont les suivants :

- ◆ EAC - accompagnement des projets portés par les artistes invités
- ◆ Accueil de concerts de diffusion aux Carmes.
- ◆ Lien avec la formation des élèves de département musiques anciennes et de la région lors de master class.

→ **Services communaux et inter-communaux**

Le Conservatoire de Vannes par l'intermédiaire de la direction Culture est en lien permanent avec les autres services de la collectivité, le service musée/patrimoine et le réseau de lecture publique.

- Musées : création d'évènements communs, participation à la nuit des musées, accueil des artistes présents au musées pour des ateliers (Simon Augade...)
- Patrimoine : participation aux week-end du patrimoine, pôle ressources pour mise à disposition d'artistes lors des visites estivales.
- Lecture publique : croisement systématiques des actions portées par les deux établissements pour créer du lien (Cinéma d'animation, la pomme...)
- Service culture de l'agglomération autour de différents axes : la coordination des acteurs de la culture bretonne du territoire, les liens avec le réseau des médiathèques du Golfe.

La connexion se fait également avec d'autres services communaux

- Service éducation : co-construction de dispositifs en milieu scolaire (classe de la Rabine)
- Centre social de Ménimur : Participation au Carnaval, organisation de projet commun dans le cadre du contrat de ville, mise en œuvre d'actions ponctuelles (veillée chantée, accueil d'élèves au Conservatoire...)
- Centre social de Kercado-Conleau : Mise en place d'un atelier de percussions avec un groupe d'adolescents
- Centre social de Rohan La Madeleine : Mise en place de veillée

- Direction générale : Contribution aux temps forts portés par la collectivité comme la dynamique Virtuelle porté dans le cadre de la charte d'égalité homme/femme.

B- Les réseaux professionnels

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau est fortement impliqué dans différents réseaux professionnels permettant de contribuer à son identification sur le territoire

- Réseau des établissements d'enseignement artistique du Morbihan : participation à l'animation du réseau, échange d'informations, contributions
- Association Conservatoires de Bretagne : Cette association réunit depuis janvier 2021 l'ensemble des établissements classés de Bretagne (CRR, CRD, CRI et CRC). Elle intervient sur le champ d'actions artistiques communes ou de dossiers prioritaires. Depuis 2020, la DRAC accompagne l'association pour mener des projets à l'échelle de la région.
- Association Conservatoires de France : Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau est adhérent à l'association CdF permettant de suivre l'ensemble des informations liées à l'actualité nationale des établissements d'enseignement artistique.
- Accueil de congrès de réseaux nationaux. Le Conservatoire de Vannes accueille différents congrès nationaux (Orgue en France, AFPC)

C- Autres acteurs

→ Les associations de parents d'élèves

Le conservatoire de Vannes/Sarzeau ne possède pas d'association ou de collectif de parents d'élèves. Les dispositifs à horaires aménagés s'appuient sur des collectifs de parents réunis en association. Ces associations ont pour objectif d'accompagner la mise en œuvre de certains projets liés au dispositif, de fédérer les parents d'élèves et de connecter avec la vie du Conservatoire notamment dans le cadre de la Nuit des Conservatoires.

- AACM : Association des amis des classes maîtresses
- Association des amis de la CHAM de Saint-Exupéry
- Amicale de Kerniol
- Association Rhuys Art Danse pour Sarzeau

→ Les acteurs sociaux

Une convention avec l'IEA du Bondon a été initiée en 2017 permettant d'accueillir au sein du Conservatoire des enfants souhaitant pratiquer les arts plastiques. Cette convention a perduré pendant 2 années et a été relancée en 2021-2022.

→ Les acteurs caritatifs

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau s'associe régulièrement à l'UNICEF pour l'organisation de concerts et la collecte de dons à destination des enfants en souffrance dans le monde.

→ Les acteurs économique

A l'occasion d'événements le Conservatoire est sollicité pour participer à certaines actions permettant aux élèves d'accéder à des espaces de diffusion supplémentaires (Le dédale café, le piano barge, la cervoiserie...)

2.4.2 - La saison artistique

Autour de ces différents partenariats et connexions avec le territoire, le Conservatoire propose une centaine d'actions par an en direction de l'ensemble des publics accueillis au sein de l'établissement, ainsi que vers les habitants.

A- Les spectacles professionnels

- En lien avec une thématique pédagogique
- Pour partager la scène avec des amateurs
- Concerts éducatifs

B- Les spectacles amateurs

- Les soirées de l'auditorium
- Les temps forts thématiques
- Les auditions d'élèves

C- Les temps forts

- La Nuit des Conservatoires
- Les ateliers déballet
- Le Fest Deiz
- Carte Blanche et participation au Vannes All Star à l'Echonova
- Projet transversal (Musique / Danse / Théâtre / Arts plastiques)

2.4.3 - Les résidences et présences d'artistes

- En lien avec les partenaires du territoire
- En lien avec la création contemporaine

La présence d'artistes et de créateurs (dans toutes les spécialités) est inscrite dans le projet d'établissement. Cette pratique est particulièrement développée à Sarzeau avec un lien privilégié entre la saison culturelle et le Conservatoire permettant de systématiser les interrelations entre élèves, enseignants et artistes.

2.5 - Moyens

2.5.1 - Financiers

Vannes

		2016	2020
DÉPENSES	Charges générales	168 000,00 €	106 500,00 €
	Masse salariale	2 629 000,00 €	2 650 000,00 €
	Charges de structure	431 500,00 €	405 000,00 €
	TOTAL	3 228 500,00 €	3 161 500,00 €
RECETTES	Produits service	547 000,00 €	477 000,00 €
	Etat	165 000,00 €	180 000,00 €
	Département	108 000,00 €	108 000,00 €
	GMVA	76 000,00 €	333 000,00 €
	TOTAL	788 110,00 €	1 098 000,00 €
	Vannes	2 440 390,00 €	2 063 500,00 €

Sarzeau

		2016*	2020**
DÉPENSES	Charges générales	67 000,00 €	93 000,00 €
	Masse salariale	605 000,00 €	825 000,00 €
	Charges de structure	74 000,00 €	91 000,00 €

	TOTAL	746 000,00 €	1 009 000,00 €
RECETTES	Produits service	120 000,00 €	130 000,00 €
	Part Etat (Vannes)	6 000,00 €	9 000,00 €
	Département	35 000,00 €	40 000,00 €
	TOTAL	161 000,00 €	179 000,00 €
	GMVA	585 000,00 €	830 000,00 €

- *Budget CCPR
- ** Budget GMVA intégrant les musiciens intervenants

2.5.2 - Politique tarifaire

Vannes

Répartition des quotients familiaux par tranche.

	2016 - 2017		2020-2021	
A	1393	49 %	1103	57 %
B	195	7 %	72	4 %
C	178	6 %	86	4 %
D	131	5 %	65	3 %
E	166	6 %	56	1 %
F	84	3 %	27	1 %
G	36	1 %	18	1 %
H	27	1 %	29	1 %
Hors Vannes	626	22 %	494	25 %

2.5.3 - Les locaux

Le Conservatoire de Vannes est réparti entre 5 sites d'enseignements. Avantages, inconvénients des ces différents espaces :

Les Carmes

Avantages	Inconvénients
● Un lieu patrimonial d'exception ● Un positionnement central dans la ville ● Un auditorium de 240 places particulièrement adapté à la musique de chambre	● Un lieu qui commence à présenter des signes d'usure ● Absence de grandes salles de pratiques collectives (chœurs, orchestres, théâtre...) ● Manque de place pour accueillir toutes les activités ● Une cohabitation complexe avec un stade accolé au bâtiment

Manoir de Trussac

Avantages	Inconvénients
● Un lieu patrimonial d'exception ● Un espace extérieur vaste et pouvant être exploité ● Un positionnement de proximité avec des établissements scolaires	> Lieu inadapté à l'accueil de public et à la nature des activités proposées > Salles de cours trop petites > Conditions de sécurité à revoir. > Difficulté d'accès au lieu (absence de parking, ligne de bus unique) > Signalétique qui n'est plus à jour (Ateliers Artistiques n'existent plus depuis 2013)

Ateliers artistiques de Ménimur

Avantages	Inconvénients
> Un parking permettant l'accès du public > Des salles au dimensionnement adapté > Une salle de diffusion de 100 places adaptée pour les musiques actuelles > Un lieu positionné au coeur d'un quartier	> Une vétusté du bâtiment avec de gros problèmes d'humidité > Signalétique qui n'est plus à jour (Ateliers Artistiques n'existent plus depuis 2013)

La Rabine

Avantages	Inconvénients
> Locaux permettant d'accueillir le dispositif de Klass Trad de la Rabine > Locaux partagés avec le Bagad de Vannes > Les salles ne peuvent pas fonctionner simultanément	> Salles isolées du reste de l'établissement > Locaux vétustes

Saint-François Xavier

Avantages	Inconvénients
> Accès à un grand orgue de qualité pour les cours > Proximité avec le Conservatoire > Relations avec l'association propriétaire.	> Froid l'Hiver > Suivi à réaliser pour permettre l'accès aux élèves

Sarzeau

Le Conservatoire de Sarzeau se trouve au sein des locaux de L'Hermine. Ce lieu est particulièrement adapté puisqu'il propose au sein d'un équipement intégré (Médiathèque, Conservatoire, Saison Culturelle), des locaux spacieux, relativement neufs et dont les équipements sont renouvelés régulièrement.

Une attention particulière a été portée sur les studios de danse dont les deux planchers ont été remplacés au cours de ces dernières années.

3- Analyse

L'analyse permettant d'éclairer les orientations de ce projet se réalisera autour de l'outil SWOT (Forces / Faiblesses / Opportunités / Contraintes) permettant de dégager des grands enjeux de ce projet. Il partira des grandes missions d'un établissement d'enseignement artistique et s'appuiera sur les constatations réalisées. Les forces et les faiblesses s'appuient sur des éléments actuels et internes, les opportunités et les contraintes s'appuient sur des éléments exogènes à la structure.

3.1 - Enseignement

L'offre pédagogique - Musique

	Forces	Faiblesses
	> Une équipe pédagogique compétente et engagée dans l'ensemble des spécialités. > Une possibilité importante de parcours au sein de l'établissement > Une capacité d'adaptation et d'évolution de l'équipe pédagogique vers de nouveaux formats (enseignement collectifs, nouveaux parcours) > La diversification des parcours permettant de former des artistes amateurs éclairés.	> Absence d'enseignement de certaines disciplines (accordéon, chant lyrique). > Une organisation pédagogique mal comprise par les usagers. > Absence de personne chargée du suivi des parcours permettant de répondre aux demandes. > Le manque de places de certaines disciplines > Cadre d'enseignement contraint par les salles et les dispositions matérielles
	Opportunités	Contraintes
	> Un renouvellement d'une partie de l'équipe pédagogique en raison de départs en retraite > Une nouvelle équipe administrative qui se met en place > L'apparition de compétences spécifiques dans l'équipe sur des apports pédagogiques novateurs (Méthode O'Passo, Outils numériques...)	> Un blocage du développement des moyens humains. > Le manque de temps pour faire évoluer les dispositifs et le suivi de ces évolutions. > Un format de communication contraint.

L'offre pédagogique - Théâtre

	Forces	Faiblesses
	> Un volume horaire d'enseignement important (30h00). > Classes à horaires aménagés théâtre au collège Saint Exupéry. > Un enseignant titulaire du DE.	> Absence de locaux dédiés à la pratique > Structure actuelle qui s'appuie sur des formats ateliers uniquement de façon similaire avec le réseau associatif
	Opportunités	Contraintes
	> Création d'un enseignement par cycle (1-2-3) > Inexistence à l'échelle du département d'une offre d'enseignement complémentaire de l'offre des troupes amateurs > Existence au Lycée Lesage d'une spécialité Théâtre > Travail commun à mener avec l'ADEC sur ce sujet	> Développement d'une offre privée offensive > Pas de PEA pour l'enseignement en 3ème cycle

L'offre pédagogique - Arts plastiques

	Forces	Faiblesses
	- liberté de l'enseignement / pédagogie liée à la pratique artistique de chacun - qualité des enseignements/ enseignants diplômés et/ou artistes professionnels dont 4 enseignants titularisés et 3 en CDI - bon panel de pratique des Arts Plastiques proposé au public : modelage, gravure, peinture, dessin, culture artistique... - dotation d'équipement matériel assez conséquent pour les ateliers de modelage et de gravure - rencontre / ateliers avec les plasticiens - cohésion d'équipe : beaucoup de projets menés en commun expos, conférence, visites, mise en place commune d'une pédagogie à distance pendant le confinement - organisation d'une expo de fin d'année fédérant tous les élèves - participation projets transversaux (plus évident cependant sur Sarzeau que sur Vannes) - modules d'enseignement à Sarzeau - formations entre enseignants déjà organisées - enseignement transdisciplinaire à Sarzeau	- que 2 temps complets sur 9 enseignants faisant partie de l'équipe d'Arts Plastiques / 2 enseignants en CDD annuel - manque de visibilité des actions d'Arts Plastiques et problème d'espace adéquat pour l'exposition de fin d'année à Vannes / valorisation des travaux d'élèves - problème de coordination et de consultation de l'équipe des Arts Plastiques - espaces des ateliers pas toujours très adaptés pour l'accueil du public, l'enseignement et la santé des enseignants / problème de place

	- Atelier d'initiation gravure auprès des écoles via Rodolphe (même si ce n'est pas la même casquette, il y a quand même un bénéfice pour recruter des élèves)	
	Opportunités	Contraintes
	- proximité avec d'autres disciplines artistiques pour mener des projets artistiques transversaux - développer une offre d'enseignement artistique auprès des publics scolaires afin de toucher un public jeune plus large - COVID = pour les jeunes regain d'intérêt pour le dessin et les arts- plastiques / faire avec ses mains et faire la coupure d'avec les écrans - arrivée nouveau directeur adjoint assurant la coordination du département - arrivée d'un nouveau référent technique	- sur Vannes : pas de scène et d'équipement de matériel adéquat pour projection d'images par exemple - montage de projet transversaux très chronophage : besoin matériel et humains supplémentaires (coordination / assistance technique) - heures supplémentaires pour développer une offre pédagogique auprès des scolaires sur la base du volontariat des enseignants - accueil des publics extérieurs (scolaire) sur place obligatoire pour la gravure et le modelage

L'offre pédagogique - Danse

	Forces	Faiblesses
	- Une équipe enseignante qualifiée, avec différentes disciplines (classique, jazz, contemporain) - Une présence d'artistes dans le cadre de la saison permettant aux élèves d'aller aux spectacles. - Les élèves assistent à des spectacles dans d'autres salles du territoire - L'organisation d'ateliers réguliers avec des danseurs professionnels - Un espace scénique adapté et accessible aux élèves - Un festival intégrant les pratiques amateurs en danse sur le territoire (Plages de Danse) - L'existence d'une CHAD	- Une organisation pédagogique qui nécessite une présence importante des élèves et qui ne répond plus aux attentes du public - Un éloignement géographique d'un bassin de population plus important - Une perte de vitesse dans les inscriptions en raison des crises successives - L'absence d'un lycée sur le territoire facilitant la poursuite des élèves jusqu'en troisième cycle - Les propositions sur la culture chorégraphique, l'anatomie et l'analyse fonctionnelle du mouvement.
	Opportunités	Contraintes
	- Départ à la retraite au cours du projet d'établissement d'une enseignante PEA. - Création d'une CHAD à Jules Simon à Vannes - Possibilité de déployer des interventions dans le cadre scolaire - La création des classes percutantes à Surzur. - Renforcer la notion de pôle ressource à	- Nécessité de maintenir un PEA dans le cadre du classement

	l'échelle du département à travers des projets fédérateurs. - Développer un réseau professionnel pour l'entraînement régulier des danseurs.	
--	--	--

3.2 - Diffusion

VANNES

	Forces	Faiblesses
	> Une forte logique partenariale inscrite dans l'ADN de l'établissement > Une programmation connectée à la dynamique du territoire > La capacité d'organiser des événements dans et hors des murs	> L'absence d'identification de cette programmation par le grand public > L'absence d'une coordination interne à l'établissement sur ces questions > Pas de stratégie de communication globale sur l'affichage et les outils numériques
	Opportunités	Contraintes
	> Renouvellement du site internet de la ville de Vannes	> Nécessité de s'intégrer dans une charte globale qui ne permet pas de tenir compte des spécificité de l'établissement

3.3 - Médiation

	Forces	Faiblesses
	> Enseignants ayant développé ces compétences au sein de l'équipe. > Un potentiel de partenaires sur le territoire	> Pas de poste de médiateur au sein du Conservatoire > Une culture de la médiation qui n'est pas
	Opportunités	Contraintes
	> Une volonté politique forte encourageant la complémentarité des acteurs culturels	> Une partie de l'équipe n'est pas formée à ces approches

3.4 - Sensibilisation

	Forces	Faiblesses
	> L'existence de nombreux dispositifs en direction des scolaires > Une équipe de musiciens intervenants possédant de multiples compétences	> Pas de diversification des approches vers de nouveaux publics (publics éloignés et publics empêchés)

	Opportunités	Contraintes
	> Démarche volontariste de la collectivité pour faciliter l'accessibilité au Conservatoire	

3.5 - Pôle ressource

Réseau Tempo

	Forces	Faiblesses
	> Une entente et une reconnaissance des professionnels > Un plan de formation pouvant être activé pour les associations et les structures publiques > Une volonté partagée de travailler ensemble > L'accès aux pratiques collectives communes	> La fragilité du modèle associatif et des statuts de ses enseignants > Une crise qui a fragilisé la circulation des publics et le montage d'opérations communes. > Une convention qui n'a pas évolué depuis de nombreuses années > Une difficulté de circulation des élèves entre les établissements
	Opportunités	Contraintes
	> l'arrivée d'une nouvelle gouvernance à l'agglomération permettant de reposer la bases du projet > La clarification du périmètre d'intervention des établissements publics qui ne seront pas transférés.	> Nécessité d'un positionnement politique de l'agglomération sur les orientations à venir sur le réseau Tempo

Départemental

	Forces	Faiblesses
	> Une équipe pédagogique possédant de nombreuses compétences > Une équipe de direction possédant des compétences d'ingénierie culturelle > La capacité de mettre en oeuvre des projets ambitieux et fédérateurs	> Un niveau de coopération peu inscrit dans la culture du territoire départemental > La grandeur du territoire
	Opportunités	Contraintes
	> l'apparition d'un nouveau schéma départemental s'appuyant sur les établissements ressources	> Dépendance de l'engagement et de l'adhésion de partenaires

4- Un nouveau contexte

L'environnement de l'enseignement artistique est en perpétuelle évolution, ces éléments de contexte généraux sont des points d'appuis à la mise en œuvre de ce projet d'établissement.

4.1 - Projet politique vannetais

- > EAC et objectif d'une labellisation 100% EAC
- > Développer une logique de coopération entre acteurs culturels
- > Rénovation du Conservatoire de Vannes (accessibilité, normes énergétiques)
- > La charte égalité Femme-Homme
- > Le contrat de Ville
- > Signature de la charte "Ya d'ar brezhoneg"

4.2 - Axes d'une politique communautaire

- > Mise en place d'un CLEAC
- > La gestion des équipements culturels communautaires
- > Ingénierie culturelle - Une remise à plat du réseau Tempo

4.3 - La mise en œuvre d'un nouveau schéma départemental des enseignements artistiques

Un nouveau schéma départemental est voté en 2021. À travers le bilan du dernier schéma, 4 axes principaux émergent pour le futur schéma.

1. Le rayonnement des structures

- Actions à développer selon une logique de répartition de l'offre sur le territoire
- Clarifier les missions des pôles ressources du département
- Mener des projets fédérateurs
- S'appuyer sur une logique de réseau pour l'échange de ressources
- Créer un réseau de personnes ressources

2. La formation et les rencontres professionnelles

- Articuler une logique de réseau pour programmer un cycle de formation annuel

3. Culture et solidarité

- Développer une politique de projets en lien avec le domaine de la solidarité

4. Simplification des dispositifs

- Optimisation des dépôts de dossier pour continuer à simplifier l'offre.

4.4 - Un travail sur de nouveaux schémas nationaux et arrêtés de classements

Le ministère de la culture travaille depuis plusieurs années sur la refonte des schémas nationaux d'orientation pédagogique et sur les arrêtés de classement. Ces évolutions pourraient amener à une réadaptation des orientations suivies.

La loi LCAP de 2016 introduit la notion de Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES) permettant à certains établissements ou établissements de solliciter une labellisation du

ministère de la culture dans ce domaine. A ce jour, aucun établissement n'a reçu une habilitation en Bretagne, les CRR de Brest et de Rennes sont en cours de dépôt du dossier. Un travail en réseau serait nécessaire pour permettre au Conservatoire de Vannes/Sarzeau de déposer un agrément CPES. Une orientation pourrait être fixée dans le cadre de ce projet d'établissement.

5- Qui s'appuie sur des valeurs collectives

5.1 - La prise en compte des droits culturels.

La notion de droits culturels comporte plusieurs principes clés qui méritent d'être explorés dans le cadre des réflexions actuelles sur la redéfinition de nos modèles d'intervention en matière de politique culturelle.

D'abord, il s'agit de mettre la personne au centre des processus de production de l'action publique. Cela suppose un véritable changement de paradigme quant à la manière de considérer la relation entre l'individu et le pouvoir public. Il faut sortir d'un modèle où l'État — et par extension, les collectivités locales et leurs prestataires — sont les détenteurs exclusifs de l'expertise et les producteurs d'un service public destiné à être consommé par des « usagers ». Ces derniers doivent au contraire être considérés comme des personnes porteuses de ressources propres, dépositaires d'une expertise partagée et capables de porter collectivement la communauté politique de manière active et responsable.

Ensuite, la définition de la culture telle qu'elle est abordée par l'approche des droits culturels nous suggère d'oublier toute rupture entre « culture savante » et « culture populaire » et d'envisager la culture comme un continuum englobant une diversité de références et de ressources qui sont autant d'expressions de notre humanité. Sans pour autant boudier la recherche de l'excellence, on peut considérer que toutes les références culturelles se valent dès lors qu'elles servent un processus d'identification qui respecte la dignité de personnes.

La notion de transversalité est également à explorer. Le cloisonnement sectoriel, en enfermant la culture dans une catégorie à part, nuit à la cohérence globale de l'action publique ; plus grave encore : il nie la dimension culturelle des autres secteurs de la vie publique et, partant, l'intégrité du citoyen en tant qu'acteur culturel capable de créer, porter et partager ses propres ressources et références culturelles. Il convient donc d'accompagner le développement d'interconnexions et d'interactions entre les secteurs d'intervention, les publics, les institutions, les disciplines culturelles, les milieux culturels, de manière à favoriser la connectivité des ressources et à faciliter ainsi la production et la circulation du sens.

Enfin, la notion des droits culturels nous invite à considérer les problématiques de la société politique non plus en termes de besoins à satisfaire, souvent en vain, mais en termes de

capacités à développer. Permettre à une personne en situation de pauvreté économique de s'émanciper en construisant et en vivant pleinement son identité culturelle, c'est donc lui offrir aussi de meilleures chances de vaincre elle-même les autres difficultés liées à sa fragilité sociale

5.2- L'égalité femme / homme

En repartant de cette notion de droits culturels, il appartient également à la structure d'être en cohérence avec les enjeux d'égalité femme / homme et ce en lien avec la plan égalité piloté par la collectivité.

Pour l'établissement d'enseignement artistique, cet enjeu se situe à différents endroits. Tout d'abord, dans l'équilibre des équipes professionnelles de l'établissement. Lors des recrutements, c'est un paramètre dont il faudra tenir compte pour garantir un équilibre paritaire. Nous avons actuellement 54 % de femmes et 46 % d'hommes au sein de l'équipe pédagogique et technique.

Sur le plan pédagogique et artistique, un regard attentif sur la transmission d'un patrimoine porté par des créatrices femmes ou hommes sera également observé avec la volonté de pouvoir programmer dans le cadre de la saison, des artistes féminines autant que masculines.

Enfin, sur le plan de la professionnalisation, au-delà de l'aspect d'équilibre au niveau des équipes, un plan de prévention et de sensibilisation sur les violences sexistes ou sexuelles sera également proposé à l'ensemble du personnel afin de pouvoir lutter contre les stéréotypes et les potentielles violences liées à notre environnement.

Les actions qui seront menées :

- Lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge
 - > Accès aux pratiques artistiques sans être stéréotypées (danse / chant / flûte traversière)
 - > Participation à un groupe de travail au ministère de la culture
 - > Modifier les noms de salles avec un équilibre Femmes / Hommes
 - > Mise en valeur d'oeuvres de compositrices par le biais du développement des connaissances et de la pratique
- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes
 - > Un plan régional de formation et de sensibilisation est en train d'être conçu.
- Un accès aux droits identique pour les femmes et les hommes concernant l'emploi, le sport et la culture, la santé et prévention, la précarité sociale, l'espace public.
 - > Recrutement équilibre d'invitation lors des recrutements.
 - > Programmation artistique et équilibre femme/homme dans la programmation.

> Compositrices présentes dans la programmation

5.3 - La mise en place d'actions en cohérence avec les principes de développement durable

La notion de développement durable s'articule autour de quatre grands principes : la solidarité, le principe de précaution, la responsabilité et la participation.

La grille de lecture adoptée par les collectivités territoriales et divers d'autres acteurs s'appuie sur les cinq finalités du développement durable pour les projets territoriaux, à savoir :

- lutte contre le changement climatique
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- épanouissement de tous les êtres humains
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

A travers ces 5 grandes finalités, l'action du Conservatoire aura, dans le cadre des actions qu'il portera, la nécessité d'évaluer son impact sur les principes de développement durable et ce, dans toutes les dimensions de son action (pédagogique, artistique, organisationnelle, structurelle...)

Une attention particulière sera portée sur la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations permettant l'épanouissement de chacun au sein de ce projet d'établissement en faisant d'un établissement d'enseignement artistique un lieu répondant à un positionnement sociétal de lien et de liant entre générations.

6- Axes du projet et propositions d'actions - Vannes

A travers l'analyse de l'établissement, de son territoire et des éléments de contexte, plusieurs grands axes émergent. Ces axes seront la pierre angulaire des actions et objectifs qui seront proposés au cours de ces 6 années. Ils permettent d'avoir une approche interne du fonctionnement de l'établissement (axe 1), tourné vers l'extérieur (axe 2) et avec des moyens et une structure permettant cette mise en oeuvre (axe 3)

- Axe 1 : Un établissement qui évolue dans ses approches pédagogiques et éducatives
- Axe 2 : Un établissement culturel qui rayonne et se connecte avec son territoire
- Axe 3 : Un établissement qui se structure

Le Conservatoire de Vannes / Sarzeau est un établissement unique qui possède deux antennes. L'appartenance à deux collectivités n'empêche pas la mise en œuvre d'un projet commun. Pour chacun des axes qui sera développé dans le cadre de ce projet, une déclinaison sur chacune des antennes sera spécifiée permettant d'adapter en fonction du contexte.

L'établissement unique est incarné par une équipe de direction unique et ce projet d'établissement. Les actions sont dépendantes d'une réalité qui pourra être multiple, pas forcément uniforme et qui s'inscrit dans une évolution permanente. Une phase d'évaluation sera nécessaire de façon annuelle permettant d'ajuster au fur et à mesure les actions à mener.

6.1 - Un établissement qui évolue dans ses approches éducatives et pédagogiques

Ce premier axe s'appuiera sur des éléments d'analyse interne à l'établissement. Il prend en compte la situation actuelle du Conservatoire et les enjeux qui seront à développer dans les années à venir. Quatre orientations et objectifs sont proposés dans ce premier temps :

1. Des départements pédagogiques qui se développent et se structurent.
2. Oser certaines innovations pédagogiques.
3. La place du numérique dans l'établissement.
4. L'ouverture vers de nouveaux publics.

6.1.1 - Des départements pédagogiques qui se développent et se structurent

Département Arts plastiques

Éléments de contexte

Le département Arts Plastiques du Conservatoire propose différents types de pratiques répartis de la façon suivante :

Gravure : 8h / Modelage - Terre : 20h / Dessin - Croquis : 17h00 / Modèle Vivant : 3h00 / Expression plastique : 12h00 / Pratiques plastiques préparatoires : 5h00 / Peinture à l'huile : 6h00 / Encre de Chine : 2h00

Depuis la fusion Ateliers Artistiques et du Conservatoire en 2013, une nouvelle dynamique a été créée nécessitant une nouvelle prise de repères et un nouveau positionnement des ateliers d'arts plastiques dans ce nouvel établissement.

Les points positifs :

- > Intégrer le département d'arts plastiques à une dynamique de projets croisés avec l'ensemble de l'établissement. Cette démarche a permis de produire de nouveaux projets et d'inscrire les arts plastiques dans l'établissement.
- > Valorisation de parcours pour les élèves leurs permettant de passer d'une pratique à une autre.
- > Un lien annuel et inscrit dans le fonctionnement de l'établissement avec les artistes présents tout au long de l'année au musée des Beaux Arts.

Les points qui restent à améliorer :

- > Ce département souffre d'un manque de visibilité dans les missions du Conservatoire. Une communication spécifique permettrait au public d'identifier les activités que nous menons.
- > L'arrêt d'une présence du service lors du forum des associations depuis 2018 a marqué le début de certaines difficultés à compléter l'intégralité des cours.

- > L'absence de lieu d'exposition ne permet pas d'avoir une visibilité de la qualité du travail effectué.
- > L'absence d'une coordination spécifique ne permet pas non plus de suivre et d'intégrer dans l'établissement la dynamique Arts Plastiques

Fort de ces éléments, voici les objectifs à atteindre pour la période 2021-2026.

VANNES : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

1. 2021-2022 > Création d'une galerie d'exposition permanente au Conservatoire (Galerie des Carmes) permettant une visibilité des travaux menés par les élèves. Cet espace pourrait accueillir tous les ans 1 artiste en résidence avec les élèves et pouvant exposer son travail au sein de cette galerie.
2. 2021-2022 > Formation et accompagnement d'un membre de l'équipe de direction élargie sur le suivi des arts plastiques.
3. 2021-2022 > Adhésion à l'association nationale
4. 2022-2023 > Intégration de la dynamique d'EAC en proposant tous les ans un panel d'interventions en milieu scolaire avec les artistes enseignants du Conservatoire
5. 2023-2024 > Proposition de cours autour de l'art urbain en lien avec les acteurs du territoire.
6. 2024-2025 > Création d'une section autour des arts numériques.
7. 2025-2026 > Connexion avec le nouveau musée des Beaux Arts de Vannes au château de L'Hermine.

SARZEAU : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

- > Continuer la dynamique de croisement de projets avec les autres acteurs.
- > Continuer à bénéficier de présence d'artistes tout au long de l'année en lien avec la programmation
- > Créer des connexions avec le territoire (atelier d'artistes, galeries d'exposition)

Département Théâtre

Éléments de contexte

Au vue des éléments de contexte (cf. état des lieux), un positionnement de la collectivité sur la prise en charge d'un département théâtre avec les enjeux que cela soulève se pose. Ce positionnement sera un préalable au lancement de ces différents objectifs.

VANNES : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

- > 2021-2022 : Tisser des premiers contacts structurels avec des partenaires identifiés : Scènes du Golfe autour du lien avec 1 artiste / Lycée Lesage autour de la spécialité Théâtre

- > 2022-2023 : Mener les études pour l'équipement et l'investissement dans un lieu dédié.
- > 2023-2024 : Ouverture d'un cycle 1 de théâtre

SARZEAU : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

- > Continuer à créer des connexions avec les artistes de la saison
- > Proposer aux élèves de théâtre une ouverture vers d'autres pratiques

Département Musiques anciennes

Éléments de contexte

La ville de Vannes possède une histoire forte avec les musiques anciennes. La présence d'une académie européenne de musiques anciennes (organisée par le VEMI) et la présence de l'ensemble "Les Basses Réunies" dirigé par Bruno Cocset et d'un réseau de musiciens amateurs constituent une réelle dynamique autour de cette pratique.

Le département a été créé en septembre 2013. Il est aujourd'hui constitué de 4 enseignants (viole de gambe, clavecin, orgue et flûte à bec et traverso).

Le volume horaire d'enseignement hebdomadaire dédié du département musiques anciennes est de 20h00 là où la moyenne des autres départements est plus élevée.

Il appartient dans les années à venir de structurer et développer l'offre en musique ancienne avec des actions à mener mais également de déploiement de moyens appropriés.

Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

- > 2021-2022 : Mise en place d'actions en direction des praticiens amateurs du territoire permettant de fédérer un réseau de musiciens.
- > 2021-2022 : Continuer à structurer le lien avec le VEMI
- > Développement des heures dédiées au département de musiques ancienne

Département Musiques actuelles

Le département musiques actuelles repose sur une équipe pédagogique qualifiée, solidaire et engagée. C'est un réel point fort dans le fonctionnement de l'établissement.

Afin de continuer son développement et sa mue, plusieurs enjeux peuvent être développés, notamment celui de la création d'un département de jazz en connexion avec le festival Jazz en Ville, porté par la collectivité.

Une autre offre n'existe pas et serait à développer autour des pratiques numériques. Une compétence sur ce domaine serait très pertinente et répondrait aux demandes croissantes du public.

VANNES - Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

Développement d'un département Jazz

Ouverture d'une offre autour des musiques électroniques

Développer un parcours commun avec L'Echonova pour un 3ème cycle.

Département Musiques traditionnelles

Le département de musiques traditionnelles fait partie des points forts de l'établissement, notamment de par son interaction avec les autres acteurs du territoire qui sont en partenariat avec le CRD et en prise avec les réseaux de promotion de la culture bretonne. (cf état des lieux)

VANNES - Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

Maintenir et développer le lien avec les partenaires du réseau de musiques traditionnelle

Établir une convention avec l'ADMAS autour du 3ème cycle.

SARZEAU - Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

Continuer à créer du lien sur la dynamique de projet entre Vannes et Sarzeau

Département musiques classiques et contemporaines

Le Conservatoire de Vannes s'appuie sur une forte dynamique et une structuration solide d'un département cordes, vents et polyphoniques.

Autour de ces pratiques, une logique de réseau départemental est à développer afin de permettre l'accès au conservatoire pour les élèves issus de ce réseau.

VANNES : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

Continuer à développer la formation des musiciens autour d'une logique de réseau

Créer des projets attractifs et inscrits dans une saison culturelle

Les enseignements manquant qui sont régulièrement sollicités

Classe de chant lyrique + accompagnement

Classe d'accordéon chromatique

Pour Sarzeau, un rééquilibrage des offres pédagogiques est à penser dans le temps. Il n'existe pas de cohérence de familles instrumentales permettant de s'engager complètement dans certaines pratiques collectives. (vent : uniquement flûte saxophone / cordes : uniquement violon / violoncelle / musique traditionnelle : accordéon et harpe)

SARZEAU : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

Continuer à développer une dynamique autour des pratiques collectives en proposant à terme un rééquilibrage de l'offre d'enseignement en musique facilitant la cohérence d'ensembles.

Les enseignements manquant qui sont régulièrement sollicités

Nécessité de rééquilibrer l'offre en proposant de nouvelles pratiques en instruments à vent notamment. De façon prioritaire, création d'une classe de clarinette.

Département danse

Le département danse du Conservatoire de Sarzeau s'appuie sur une équipe pédagogique solide et bénéficie d'un environnement favorable entre la saison de L'Hermine, scène de territoire danse, un festival en biennal consacré à la danse en milieu naturel (Plages de danse) l'existence d'une CHAD, deux studios refaits à neuf et l'accès à un espace scénique adapté.

Le département danse s'est construit autour de deux disciplines : le Jazz et le Classique. Au vue de l'analyse effectuée, il convient au cours des prochaines années de travailler sur les enjeux suivants :

SARZEAU : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

2021-2022 : Relance d'une dynamique suite à la crise sanitaire pour consolider les effectifs

2021-2022 : Mise en place d'un projet de création avec un chorégraphe dans le cadre du Festival Plages de danse

2022-2023 : Ouverture d'une classe CHAD danse urbaine à Vannes (collège Jules Simon)

2022-2023 : Travail autour de la création d'un pôle départemental en danse pour mutualiser les temps de culture chorégraphique et d'entraînement régulier du danseur.

6.1.2 - Oser certaines innovations pédagogiques pour accroître une cohérence globale de la formation

L'équipe pédagogique a identifié certains axes d'amélioration de la globalisation de la formation. Un travail de fond sur le règlement pédagogique et sur les processus d'évaluation a été mené lors du dernier projet d'établissement, il convient maintenant d'activer d'autres paramètres conduisant à accroître cette notion de globalisation de la formation mais également de renforcer le lien entre chaque membre de l'équipe pédagogique. Quelques exemples :

Déterminer des outils pédagogiques transversaux à l'établissement.

Pour les jeunes élèves intégrant un parcours de formation, il nous semble intéressant de pouvoir repérer des éléments semblables à différents temps pédagogiques. Nous avons

souhaité, par exemple, développer l'apprentissage de la sensation rythmique et de la compréhension de la carrure par le biais de la méthode **O'Passo**.

Basé sur un mouvement de marche précis et quatre piliers (corps, imagination, groupe et culture), O Passo a introduit dans l'enseignement et l'apprentissage du rythme et du son de nouveaux concepts, comme ceux de position et d'espace musical, ainsi que de nouveaux outils, comme le pas.

O Passo propose d'identifier, de comprendre et de noter chaque élément musical, rythmique ou mélodique, de manière orale, corporelle et graphique. Ce qui le différencie d'autres méthodes est la constante préoccupation de ne jamais dissocier ces éléments musicaux du flux qui leur donne vie au cours de ce processus.

Une enseignante de l'établissement (pianiste) a souhaité obtenir une certification de formation O Passo, nous permettant de bénéficier de cette compétence au sein de l'équipe.

Avec cette collègue, nous allons construire un cycle de sensibilisation, d'accompagnement et de perfectionnement de l'ensemble de l'équipe pédagogique leur permettant d'intégrer dans leur pédagogie la méthode O Passo. Ainsi, un élève passant d'un cours de formation musicale à un cours de formation instrumentale à un temps de pratique collective pourra retrouver des repères d'apprentissage facilitant la cohérence des temps pédagogiques.

VANNES ET SARZEAU - Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

2021-2022 : Sensibilisation de l'ensemble de l'équipe à cette pédagogie

2022 – 2023 : Développement d'un temps d'intervention pédagogique spécifique pour la collègue certifiée.

> Mise en œuvre d'actions de formation en direction de l'équipe tout au long de l'année.

2024-2026 : Formation approfondie pour plusieurs collègues de la structure et invitation du créateur O Passo à venir intervenir.

Autre outil pédagogique transversal à développer pour les enseignants : **l'environnement numérique de travail pédagogique**.

L'utilisation d'outils pédagogiques communs permet de faire du lien pour les élèves afin d'accentuer le sentiment d'appartenance à une structure unique d'enseignement.

Pour cela, deux outils sont actuellement identifiés :

Muscore : logiciel d'édition de partitions en ligne

Padlet : interface d'échange et de partage (mur interactif) avec une classe.

La mise en place d'outils à usages pédagogiques s'accompagne au sein des équipes pour définir, les intérêts pédagogiques de chaque outil, leurs déclinaisons possibles, l'accès et la maîtrise.

Pour cela, trois ingrédients sont indispensables :

- > Le temps du partage sur les intérêts et déclinaisons pédagogiques
- > Le temps de formation de l'équipe
- > Le temps de la mise en œuvre et de la maintenance des outils.

Cette mission devra être dévolue à la personne en charge de la transition numérique au sein de l'établissement.

Placer la créativité et la création à tous les moments de la formation des élèves.

Un des axes de la formation des élèves de l'établissement, quelle que soit la discipline, repose sur leur capacité à pouvoir exprimer leur créativité dans leur expression artistique.

Cette compétence sera stimulée dans les différents temps pédagogiques des élèves à travers différentes actions en favorisant les démarches d'invention, en offrant des espaces d'expression libre, en s'inspirant de démarches artistiques d'artistes invités. Stimuler cette créativité c'est donner également les outils pour s'approprier des répertoires, des œuvres et les restituer.

Au delà de cette compétence, des espaces de création seront également proposés aux élèves autour de différents temps, permettant de rencontrer des artistes créateurs, de vivre des espaces/temps de création et de se former à la création

VANNES et SARZEAU : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

- > Une résidence longue d'un compositeur au sein de l'établissement ou d'un chorégraphe invité.
- > La création d'une classe de composition à Vannes.
- > La mise en place d'espaces à la fin de chaque parcours d'élève permettant une expression libre.
- > La rencontre avec des artistes invités pour des ateliers de partage de pratique.

Réfléchir sur l'offre pédagogique en direction de différents publics

Durant le dernier projet d'établissement une réflexion a été menée en direction des élèves de 1er cycle autour d'une porte d'entrée pédagogique commune s'appuyant sur l'éveil de l'écoute, du ressenti et dans un format prioritairement collectif. Cette démarche a vocation à être stabilisée pendant les années à venir permettant d'engager d'autres chantiers d'amélioration et d'évolution de l'offre pédagogique de l'établissement.

A l'aune de ce nouveau projet d'établissement, deux axes semblent prioritaires pour continuer à construire et affiner l'offre pédagogique de l'établissement sur les sites de Vannes et Sarzeau :

- > En direction des adolescents et des élèves de second cycle.

> En direction des adultes.

Au cours de l'année 2020-2021, le règlement des études a été stabilisé et clarifié, ce document sera le point d'appui aux évolutions futures. Plusieurs axes inspirants seront envisagés :

- > Le stabilisation de la liaison collectif 1 et 2 et 1C3
- > L'étude d'une offre modulaire pour les adolescents permettant de construire leur propre parcours d'apprentissage.
- > L'accroissement de la pratique collective au coeur des apprentissages/
- > Etude de nouveaux formats de cours (stages, demi-années, sessions, ateliers...) pour mettre en adéquation un objectif pédagogique avec un contexte d'apprentissage.
- > Proposition d'une offre spécifique pour les pratiques amateurs. Développement de la notion de pôle ressource. (musiques anciennes par exemple)

VANNES et SARZEAU : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

Pour cela, le conseil pédagogique sera chargé pendant la durée du projet d'établissement de mener une réflexion permettant d'analyser les évolutions souhaitables au fonctionnement actuel et de maintenir les points forts de la structuration des parcours.

Renforcer la place de la transversalité dans la formation des élèves.

Le croisement interdisciplinaire et les démarches pédagogiques transversales enrichissent considérablement l'ouverture culturelle et artistique des élèves de l'établissement. Elle permettent également de développer des compétences artistiques au-delà d'une maîtrise technique.

Cette approche a été particulièrement développée à Sarzeau où un éveil artistique mobilisant quatre intervenants issus d'une discipline différente (musique, danse, théâtre et arts plastiques) a été construite pendant les deux années d'éveil (GS et CP)

Par la favorisation de temps d'ateliers ou par la construction de parcours pédagogiques spécifiques, cette dimension sera un élément d'attention particulier dans le parcours des élèves de l'établissement

SARZEAU : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

2021-2022 > Création d'un parcours spécifique Art Scéniques dans la continuité de l'éveil artistique.

2022-2023 > Création d'une deuxième année ou d'une année passerelle avec l'enseignement disciplinaire

2022-2023 > Aller au bout de la démarche de prise en compte des parcours permettant de considérer une autre pratique disciplinaire comme constitutive d'un parcours.

VANNES : Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

2021-2022 : Introduire structurellement les enjeux de la transversalité dans le fonctionnement général de l'établissement

6.1.3 - La place du numérique dans le fonctionnement de l'établissement

Contexte

La période de confinement en 2020 a considérablement accéléré l'usage des outils numériques dans notre quotidien. A la fois dans le lien avec nos élèves mais également dans la façon de travailler ensemble, de nombreux outils collaboratifs font maintenant partie de l'environnement professionnel des équipes. A titre expérimental, deux outils ont été développés :

> Un site interne, dédié aux professionnels, permettant de concentrer l'ensemble des informations relatives au fonctionnement pratique de l'établissement. Cet outil agrège l'ensemble des portes d'entrées fonctionnelles de l'établissement et facilite l'accès aux informations. Ce site a été construit de façon autonome sur l'environnement Google. C'est un outil transitoire permettant d'éprouver les fonctionnalités nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et permettant de déboucher sur un outil collaboratif commun autour de l'univers de Microsoft.

<https://sites.google.com/view/vannesarzeau-siteinterne/accueil>

> Le Grand Journal du Conservatoire a été mis en place en novembre 2020 et contribue à agréger les différents supports créés pour les élèves. De la même façon que pour le site interne, c'est un outil transitoire permettant de définir un cahier des charges des fonctionnalités nécessaires à la mise en œuvre d'un ENT pédagogiques.

<https://sites.google.com/view/legrandjournalduconservatoire/accueil>

Enjeux

Fort de cette expérience et de ce contexte et afin de continuer à structurer le fonctionnement de l'établissement autour d'outils numériques communs, trois Environnements Numériques de Travail sont nécessaires :

1- Un environnement professionnel facilitant le travailler ensemble, le partage d'informations.

2- Un environnement pédagogique permettant de prolonger les espaces pédagogiques de travail.

3- Un environnement créatif ouvrant vers de nouvelles pratiques artistiques.

Ces trois orientations s'inscrivent dans le PSN (Plan Stratégique Numérique) validé en 2020 pour la mandature à venir.

Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

Afin d'accompagner la mise en œuvre de ces trois environnements, plusieurs axes sont à activer afin d'accompagner de façon pleine et entière cette transition.

1- L'aménagement des espaces.

2022. > Afin de permettre dans chacune des salles de cours d'accéder aux outils, un accès internet devra être possible.

Arrivée d'une prise RJ45 dans chaque salle.

Équipement de vidéoprojecteurs interactifs (VPI) ou d'écrans de télé dans les salles de cours.

Création d'un labo numérique pluridisciplinaire sur le Site de Menimur (MAO et PAO)

2- Accompagner l'équipement des équipes pédagogiques.

2022 – 2023 > A ce jour, aucun enseignant ne bénéficie d'un matériel numérique mis à disposition par la collectivité. Un dispositif d'équipement et d'accompagnement à l'équipement numérique des agents est à envisager.

Deux options sont aujourd'hui activables :

> Versement d'une prime d'accompagnement aux enseignants à l'achat de matériel numérique permettant à chacun de se doter d'un matériel professionnel adapté à sa pratique. Cette approche nécessite la construction d'un cahier des charges et d'une commission d'attribution des aides.

> Achat d'un matériel commun pour l'ensemble des agents.

3. La mise en œuvre d'un plan de formation.

2021-2022 > Une fois l'environnement pédagogique dessiné, un plan de formation devra accompagner les équipes sur différents plans :

- > Connaissance des outils
- > Ses déclinaisons pédagogiques
- > Évolution et appropriation des outils

4. La mise en place d'un référent des environnements numériques.

2022 > Le lancement d'un tel dispositif devra s'accompagner en interne par un référent permettant le suivi de ce projet. Un référent à mi-temps permettrait l'accompagnement de la mise en œuvre de ce projet.

5. L'ouverture de nouvelles pratiques autour des outils numériques

La présence dans l'équipe de ressources formées sur ces nouvelles pratiques devra être un critère dans le recrutement des futurs enseignants permettant d'ouvrir de nouveaux cours dans l'établissement. Par exemple :

- > En musiques actuelles, autour des musiques électroniques (exemple des jeux vidéos)
- > En arts plastiques autour d'un projet porté sur les arts numériques

6.1.4- L'ouverture vers de nouveaux publics

Aller à la rencontre des publics permet d'ouvrir le Conservatoire à de nouveaux usagers, de nouvelles personnes qui n'auraient pas naturellement franchi les portes de l'établissement. Cette ouverture nécessite de mettre en œuvre des actions ciblées en définissant des paramètres nouveaux, en tenant compte de contraintes et en étant à l'écoute des demandes des usagers. Pour cela, plusieurs entrées sont possibles dans le cadre du projet d'établissement 2021-2026 :

> En proposant de nouveaux formats pédagogiques :

- En développant des formules de stages sur la base du volontariat.
- En proposant des cycles d'accès aux connaissances (cours ouverts, conférences, débats...)
- En proposant des temporalités de cours différentes et des formats nouveaux

> En mettant en place des ateliers pour les musiciens amateurs du territoire :

- Accompagnement en guitare
- Chanter en groupe
- Jouer avec d'autres musiciens
- Cycle spécifique pour les adultes sur un week-end
- Partenariat avec des associations (Musique à Brac)
- Ateliers de musique ancienne.

> En allant à la rencontre de publics éloignés :

De premières prises de contacts ont été établies avec quelques structures (FJT Madame Molé, IME du Bondon) mais ces actions restent marginales. Elles nécessitent d'être intégrées dans le fonctionnement de l'établissement.

Exemple de projets en partenariats pouvant être engagés :

- En lien avec le FJT de Madame Molé, voisin du Conservatoire, permettant de réaliser des passerelles avec les jeunes et le lieu (soirées musicales, invitations...)
- Sur tout le secteur de la petite enfance (relai parent-enfants / assistantes maternelles...)
- Lien avec l'hôpital de Vannes et le service animation
- Lien avec la maison d'arrêt de Vannes

- Lien avec les EHPAD
- Projet en lien avec le Conseil Départemental au sujet de la prévention de la perte d'autonomie.

> En accompagnant l'accueil de publics en situation de handicap.

Depuis plusieurs années, le Conservatoire accueille des personnes en situation de handicap.

Afin de pouvoir structurer cet accompagnement, il est essentiel de pouvoir déterminer les modalités d'accueil de ces élèves en menant les actions suivantes :

- Mise en place d'un plan de formation et de sensibilisation à destination de l'équipe pédagogique
- Accompagner un ou une enseignante comme référente de cette démarche au sein de la structure.
- Mise en œuvre de travaux facilitant l'accessibilité du lieu.

Ces actions peuvent être construites en lien avec l'association Conservatoires de Bretagne et le plan accessibilité accompagné par la DRAC Bretagne.

> Conditions de réussite dans la mise en oeuvre de ces actions :

- Un référent interlocuteur unique avec le partenaire.
- Un rôle clairement définis (mission, périmètre, redevabilités)
- Un cadrage des objectifs
- Une gestion en mode projet

Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

VANNES et SARZEAU

- > 2022-2023 : Déterminer les axes prioritaires à aborder tous les ans dans chaque établissement pour cibler des publics prioritaires.
- > Etablir une méthodologie de partenariat pour chaque action
- > Faire le bilan chaque année des actions menées.

6.2 - Un établissement culturel rayonnant et connecté à ses territoires.

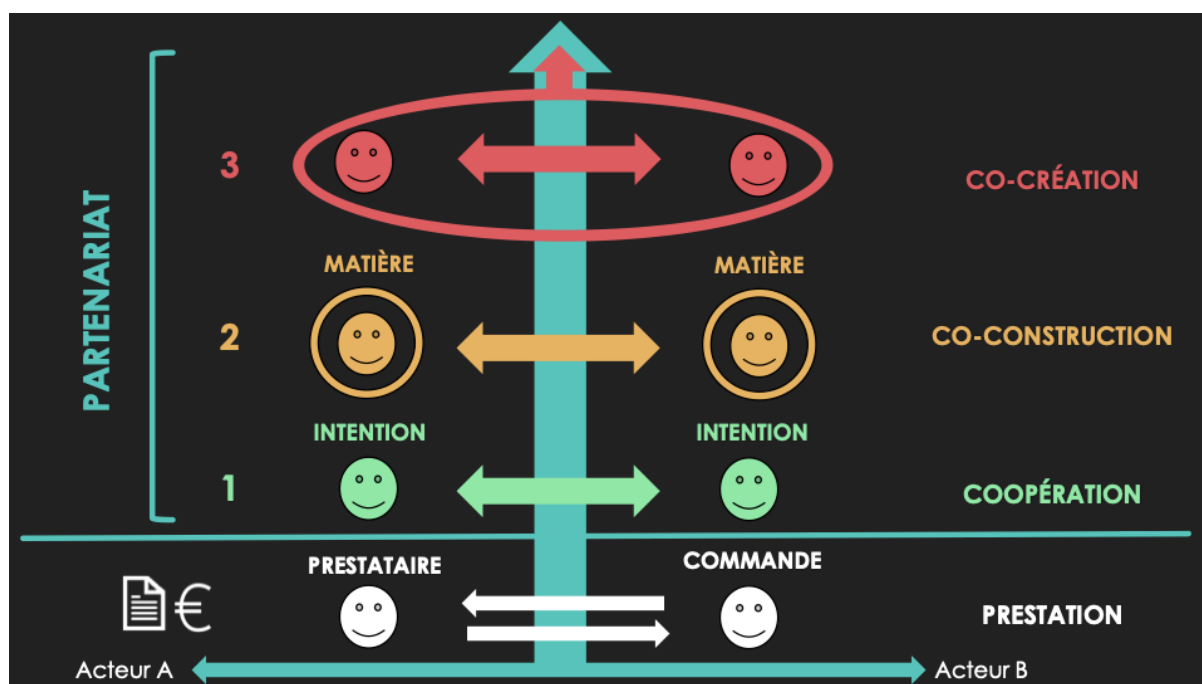
Un établissement d'enseignement artistique comme le Conservatoire de Vannes/ Sarzeau s'appréhende avant tout au sein de territoires. La notion de territoire se définit par différents espaces à l'intérieur desquels le Conservatoire va naviguer. La conscience et la connaissance de ces territoires permettent d'appréhender l'action de l'établissement dans un périmètre partagé par l'ensemble des acteurs. Le territoire géographique, le territoire esthétique, les territoires symboliques, les territoires institutionnels, les territoires sociaux sont autant de limites à appréhender dans la construction d'un projet d'établissement. Les axes développés sont des orientations prioritaires permettant de rapprocher ces territoires de l'établissement. A partir de l'état des lieux, nous avons identifié 4 axes prioritaires permettant d'appréhender le rapprochement de ces territoires et de l'établissement. Les partenariats, la médiation et l'Éducation Artistique et Culturelle sont trois outils nous permettant d'explorer et d'investir de nouveaux territoires.

1. La dynamique partenariale structurante
2. L'Éducation artistique et culturelle, constituer un maillon de la chaîne
3. Animateur des réseaux
4. Etablissement ressource

6.2.1 - La dynamique partenariale structurante : consolider et structurer les partenariats.

Construire un partenariat, c'est rencontrer un acteur, partager des enjeux, mutualiser des ressources et s'engager dans un temps donné. Le Conservatoire de Vannes/ Sarzeau a développé un certain nombre de partenariats et entre dans une phase structurée. Structurer, c'est conventionner afin de partager des objectifs et des moyens avec chacun de ces partenaires.

Nous identifions plusieurs degrés de croisement des partenariats



L'enjeu sur ces prochaines années est de pouvoir monter en qualité de partenariat et d'atteindre avec chacun des partenaires un niveau d'implication plus important

A -Des enjeux à structurer avec des acteurs culturels

Un axe fort va orienter la construction de ces partenariats, l'angle de l'éducation artistique et culturelle, les complémentarités de missions entre les acteurs et la diversification des partenariats permettant d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Ces grands principes vont s'inscrire dans différents champs :

> Dans le champ des musiques actuelles :

Partenariat avec l'**Echonova** à construire autour des enjeux suivants :

- Concevoir un parcours croisé Echonova / Conservatoire pour accompagner l'émergence de musiciens amateurs. Construction d'un dispositif croisé Cycle 3 / Echo des Studios
- Faciliter l'accès des élèves inscrits au sein du département de musiques actuelles à l'Echonova autour des actions suivantes : assister à une balance, venir aux concerts, répéter dans les studios, jouer sur la scène de l'Echonova.
- Croiser des projets avec des artistes programmés à l'Echonova.

> Dans le champ des musiques traditionnelles :

Le département musiques traditionnelles du Conservatoire, par son ouverture et son rôle fédérateur, va pouvoir dans les années à venir consolider ses relations avec de nouveaux partenaires du territoire.

- **Ti Ar Vro** : Concevoir des échanges

- **Brittany Winter School** à Arzon autour des musiques irlandaises : permettre aux élèves du Conservatoire d'accéder à cette rencontre de renommée internationale.
- **Bagad de Vannes** : Consolider et continuer à clarifier la convention liant le Conservatoire et le Bagad de Vannes facilitant le croisement des inscrits dans nos deux structures.
- **Semaine du Golfe** : Porter des actions de médiation et d'imprégnation des jeunes musiciens du territoire permettant de vivre la Semaine du Golfe
- **Fédération Kenleur** :

> Dans le champ des musiques anciennes :

Partenariat avec le **VEMI** à construire autour des enjeux suivants :

- le lien avec le département et les élèves du Conservatoire dans l'articulation de nos missions
- la diffusion des projets du VEMI
- l'intégration des artistes dans le cadre des parcours EAC
- la connexion des actions du VEMI avec le réseau Départemental et Régional.

> Dans le champ de la diffusion et la médiation du spectacle vivant

Partenariat à construire avec les Scènes du Golfe

- Partager et croiser des enjeux liés à l'EAC
- Revoir les conventions liées aux CHAM-CHAT
- Faciliter et promouvoir l'accès aux spectacles pour les élèves du Conservatoire pour répondre aux enjeux de l'école du spectateur

Partenariat avec Le Dôme, Grain de Sel et L'Hermine à Sarzeau.

- Partager et croiser des enjeux liés à l'EAC
- Construire des relations spécifiques autour du dispositif CHAM-CHAD-CHAT
- Pouvoir bénéficier d'un accès aux lieux pour produire des spectacles d'élèves.

> Musée

- Continuer à croiser la dynamique de projets initiée depuis 2018.

> Patrimoine

- Continuer à croiser la dynamique de projets initiée depuis 2018.
- Coordonner les actions en direction du milieu scolaire portée par le service patrimoine et faisant intervenir des artistes-enseignants du Conservatoire.

> Médiathèque

- Continuer à croiser la dynamique de projets initiée depuis 2018.

C- Acteurs éducatifs

L'Education Nationale est un partenaire privilégié du Conservatoire de Vannes/Sarzeau à travers ses classes à horaires aménagés. Pendant la durée de ce projet, à travers les dispositifs existants et à l'initiative d'acteurs, plusieurs enjeux sont à retenir :

Primaires

VANNES > Accroître le lien autour des dispositifs existants (Kerniol, Sévigné) permettant de faciliter la circulation des élèves et leur continuité de parcours en CHAM collège.

VANNES > Dans le cadre de la réhabilitation du quartier Kercado, Etudier la possibilité de rapprocher l'École Armorique et l'École Jacques Prévert à travers un projet artistique. Plusieurs pistes sont à étudier pour permettre ce rapprochement :

- Création d'un projet autour de la voix dans les deux écoles
- Création d'un projet autour du Steel Drum et des percussions
- Création d'un projet autour des musiques actuelles

SARZEAU > Renforcer et développer les interventions danse en milieu scolaire au niveau des différentes écoles de la Presqu'île et créer des projets qui amènent ces enfants à découvrir le conservatoire

Collèges

VANNES > Collège Saint-Exupéry :

Musique : renforcer le lien avec les écoles du bassin de recrutement.

Théâtre : Travailler avec les parents d'élèves pour construire une dynamique associative

VANNES > Collège Jules Simon :

Voix : renforcer le lien avec les écoles du bassin de recrutement.

Voix : Assurer la pérennité du projet et sa continuité en vue des changements à venir au niveau des enseignants référents

Danse : Volonté de créer une CHAD

> Collège Sacré-Coeur :

Affiner la convention de partenariat permettant de libérer les élèves sur le temps du midi

Lycées

> Lycée Charles de Gaulle : Maintenir les liens et la dynamique de projets croisée

> Lycée Charles de Gaulle : Affiner le parcours des élèves du Conservatoire en maintenant le lien

- > Lycée Lesage :
- > Autour des musiques traditionnelles
 - ➔ 3 enseignants du Conservatoire sont locuteurs. Un travail en lien avec les écoles diwan / classes bilingues de la ville sont à construire.

D- Acteurs sociaux

- > Action de sensibilisation avec des jeunes du FJT Madame Molé autour des concerts gratuits et rencontre avec les enseignants/musiciens.
- > Lien avec les foyer logement et accueil des Charmilles à Ploeren.
- > Lien avec les centres-sociaux
 - Mise en place d'atelier avec Richard Dagorne avec des enfants de Kercado.
- > accueil à Ménimur de personnes en situation de handicap mental (ADAPEI 56 - Les Papillons Blancs / Résidences-Services La Sitelle)
- > Mise en oeuvre d'action en direction des résidences senior en cohérence avec le Schéma Départemental

E- Acteurs institutionnels

Le département du Morbihan

Dans le cadre du nouveau schéma départemental des enseignements artistiques, le Conservatoire se positionne comme un pôle relais des orientations portées par le département. Un travail partenarial fort avec le département du Morbihan a été créé depuis plusieurs années permettant d'assumer des missions de coordination et de lien avec les autres acteurs.

Ainsi, dans ce contexte, une des missions portée par l'équipe de direction du Conservatoire sera de contribuer à l'animation de ce réseau et de partager différentes ressources (informations, matériels...) ou projets partagés.

La DRAC

Dans le cadre des politiques de soutien à l'EAC et par l'accompagnement des projets portés par l'association Conservatoires de Bretagne, le CRD de Vannes/Sarzeau jouera son rôle en menant des actions initiées par l'Etat.

6.2.2 - L'éducation artistique et culturelle : constituer un maillon de la chaîne

Axe prioritaire durant le mandat, la ville de Vannes ambitionne une labellisation 100% EAC. Cet objectif impose aux acteurs culturels de se structurer afin de décliner à l'échelle de la collectivité une offre en matière d'EAC structurée, ambitieuse et coordonnée.

Pour le Conservatoire, l'intégration de cette dynamique va se jouer à plusieurs niveaux :

- Dans une offre d'interventions dans le cadre scolaire en musique par l'intermédiaire des musiciens intervenants ou en arts plastiques.
- Par une offre spécifique en direction des filières bilingues
- Par la mise en oeuvre de résidences d'artistes au sein du Conservatoire en concevant des liens avec le milieu scolaire
- Par l'organisation de concerts pédagogiques en proposant un parcours avant/pendant/après pour les scolaires
- En proposant aux écoles de venir vivre au Conservatoire, des temps de pratique et de sensibilisation.

Action : Créer un nouveau dispositif en milieu scolaire

La pratique artistique au sein de l'école, sans sélection, représente une formidable opportunité pour les enfants de vivre, dans le cadre de leur parcours scolaire, une pratique artistique renforcée. A l'instar de la Klas Trad proposée à l'école de la Rabine, d'autres dispositifs pourraient être envisagés dans les écoles élémentaires de la ville.

En cohérence avec une possible continuité au collège, différents dispositifs autour de la voix, de la pratique instrumentale ou du théâtre pourraient être imaginés dans différentes écoles de la ville.

Cette stratégie permettrait de travailler sur différents enjeux :

- Donner une identité aux structures scolaires d'enseignement public de la collectivité.
- Permettre de renforcer l'intervention de la collectivité dans le cadre du label 100 % EAC
- Créer une continuité entre les établissements élémentaires et secondaire, notamment dans le cadre d'une CHAM ou CHAT ou CHAD

Compte tenu de l'analyse du territoire et du faible taux de sensibilisation des structures d'enseignement situées à l'ouest de la ville, l'école Jacques Prévert de Vannes représente une structure prioritaire pour bénéficier d'une telle action.

Les actions

Travail autour des langues et de l'interculturalité. Rapprocher ce qui fait identité commune et travailler comment cela se partage. Culture de territoire (Culture Bretonne, cultures européenne, cultures extra-européenne)

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental propose des actions qui dépassent le périmètre de la collectivité. Ces actions permettent d'aller à la recherche de nouveaux publics mais créent une identité de l'établissement à travers le territoire de la Bretagne. Le rayonnement de l'établissement s'appuie sur sa renommée et sa capacité à accompagner les élèves quelque soit leur parcours et leur projet.

6.2.3 - Un animateur de réseaux à différentes échelles

Le Conservatoire de Vannes/Sarzeau se trouve être à la croisée de différents réseaux dont le rôle doit continuer à être réaffirmé

Un positionnement à l'échelle de l'agglomération

Le Conservatoire de Vannes joue le rôle de tête du réseau Tempo. Ce réseau, initié depuis 2016 se trouve aujourd'hui à la croisée de différents chemins dont l'agglomération va devoir éclairer ses intentions.

Le contexte :

- > Le maintien de la gestion du Conservatoire à l'échelle de la ville clarifie le périmètre d'intervention et permet d'envisager de nouveaux types de coopérations avec les autres structures d'enseignement artistique de l'agglomération.
- > Mener un état des lieux en début de mandat permettant de recentrer les objectifs du réseau Tempo et de mettre en oeuvre une politique

> A l'échelle départementale

- > Mener des actions fédératrices (orchestre symphonique départemental, pôle ressource autour de la danse et de la voix)
- > Faciliter la continuité de parcours pour les élèves de cycle 3
- > Animer le réseau des structures d'enseignement artistique
- > Faciliter l'accueil d'élèves dans des disciplines qui ne sont pas enseignées dans le département

> À l'échelle régionale

- > Adhésion au réseau de coopération régional Supermab (musiques actuelles)
- > Mission autour de la voix : se positionner comme pôle ressource régional (voir chapitre suivant sur le pôle ressource)

> Participation et contribution au réseau Conservatoires de Bretagne permettant de bénéficier d'actions à cette échelle.

> À l'échelle nationale.

Être présent dans les différents réseaux, notamment au sein de Conservatoires de France permettant de bénéficier de réflexions et d'informations émanant des différentes instances nationales (autres réseaux professionnels, ministère de la culture).

> Construire un partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur de Bretagne

Un Conservatoire à Rayonnement Départemental se veut être un établissement passerelle Positionner le Conservatoire comme un partenaire des structures d'enseignement supérieur de la Région (Université Rennes 2 / Pont Supérieur / CFMI)

Les actions :

- > Construire une convention avec le Pont Supérieur en Bretagne faciliter les passerelles entre nos établissements
- > Accueillir des étudiants du Pont Supérieur en stage pratique au sein de l'établissement
- > Accueillir des étudiant du CFMI en stage d'immersion sur le territoire
- > Accueillir les étudiants de Rennes 2 au sein de l'établissement. Créer une passerelle avec la faculté de musicologie

6.2.4 - Un établissement ressource sur différents domaines

Le Conservatoire constitue un véritable pôle ressource dans différents domaines d'expertise. A ce titre, il a la possibilité de se positionner à l'échelle territoriale comme un pôle contribuant à structurer différentes dynamiques.

Pendant la durée de ce projet d'établissement, 3 orientations principales se dégagent :

A- Création d'un pôle voix départemental.

L'équipe du département Voix du Conservatoire de Vannes a été porteuse de nombreuses initiatives. Elle a notamment créé le projet des Semaines de la Voix, fédérant de nombreux praticiens amateurs du territoire de l'agglomération.

Ce projet a été transféré à l'agglomération en 2015 et avait vocation à trouver un nouveau dimensionnement. Avec les différentes modifications de périmètre de l'agglomération, la dernière édition a eu lieu en 2019.

Il convient donc de réorienter le projet de la Semaine de la Voix vers un projet départemental en s'appuyant sur d'autres porteurs de projets. Sont identifiés :

Le CCCB - Collectif du Chant Choral en Bretagne réunissant des acteurs du chant choral dans le Région et dont Sabine Argaut, responsable du département voix est vice-présidente, en charge du Morbihan

Le Conservatoire de Lorient avec son département voix

Le Conservatoire de Pontivy

Les acteurs culturels du Chant choral dans le Morbihan (chœur académique, académie de chant lyrique de Pontivy.)

Ce pôle ressource s'orienterait autour des 3 enjeux suivants :

1. La formation des amateurs et professionnels

- > Accompagner le projet du chœur académique initié par la DRAC, le Rectorat et l'Opéra de Rennes.
- > Identifier la formation de direction de chœur comme une offre pédagogique départementale pré-professionnalisante.
- > Maintenir une formation de choristes en lien avec les pratiques amateurs du territoire.
- > Renforcer l'enseignement de la voix au sein du Conservatoire en créant une classe de chant lyrique

2. Des évènements fédérateurs

- > Faire évoluer l'évènement de la Semaine de la Voix vers d'autres types de rencontres (concert autour d'un répertoire commun, ouvrir les Carmes pendant une semaine pour l'accueil des concerts de la Semaine de la Voix...)
- > Proposer des actions au sein des chœurs amateurs du territoire
- > Proposer des ateliers de pratiques

3. Une mission de pôle ressource en lien avec l'éducation nationale

- > S'engager dans le pilotage du chœur académique en lien avec le Rectorat, la DRAC et l'Opéra de Rennes
- > Créer un répertoire commun à destination de l'ensemble des établissements scolaires du territoire en lien avec les CP Arts
- > Identifier la CHAM vocale comme espace ressource de formation pour chœur d'enfant

Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

2021-2022 : Etat des lieux, rencontre avec les partenaires, stratégie à mener, construction d'un feuille de route

2022-2026 : Plan d'action à l'échelle départementale pour structurer le lien avec les chœurs amateurs.

B- Une mission autour de la danse

En tant que pôle ressource, le Conservatoire de Sarzeau a déployé de nombreux liens avec le territoire, notamment autour du projet Plages de Danse.

En 2020, lors de la dernière édition du festival, plusieurs projets ont été portés fédérant d'autres acteurs du territoire :

- > Le réseau des Conservatoires de Bretagne.
- > Le réseau des écoles associatives et privées de l'agglomération.

Fort de ces liens, une nouvelle dynamique autour des axes suivants pourra être explorée :

1. Mener dans le cadre de Plages de danse des actions à l'échelle départementale
 - > Invitation à des Impromptus lors du festival
 - > Mise en place d'ateliers à destination des élèves du département
2. Construire un parcours autour l'entraînement régulier du danseur.
 - > Animer un réseau de professionnel
 - > Accompagner les enseignants dans le cadre de leur pratique artistique
 - > Susciter la mise en œuvre de projets artistiques partagés.
3. Construire une offre collective autour de la culture chorégraphique.
 - > Proposer un cycle de conférences autour de la culture chorégraphique partagé avec d'autres structures du département et ouvrir ces moments à des danseurs du réseau.

Objectifs à atteindre sur le projet 2021-2026

- > Créer ce réseau à travers le festival Plages de danse
- > Mettre en oeuvre de premières actions

C- La création d'un espace documentaire partagé

Dans le cadre du réseau des Médiathèques du Golfe, il serait pertinent de mutualiser à l'échelle du territoire de l'agglomération des ressources documentaires et numériques à destination d'un fond spécifique pour les pratiquants.

Plusieurs enjeux sont soulevés :

- > L'existence d'un espace dédié à cette fonction
- > L'identification d'une ressource en interne pour suivre ce dossier et la formation de cet agent
- > Le recensement des documents existants

6.3 - Un établissement qui se structure

6.3.1 - Autour d'un projet de service

VANNES

A l'aune des différents mouvements dans l'équipe administrative et technique de l'établissement, il convient de structurer le fonctionnement de l'établissement autour des missions suivantes : l'accueil du public, la scolarité, la gestion administrative, l'entretien du bâtiment et la technique. Ces missions s'articulent autour d'un projet de service permettant de répartir les périmètres de la façon la plus cohérente possible compte tenu des besoins.

Elles permettent de répondre aux enjeux suivants :

- > Réorganiser les espaces et améliorer le mieux-vivre au travail
- > Mettre en place un accueil du public pendant l'ouverture du bâtiment permettant de renforcer la sécurité et l'accueil.
- > Équilibrer la présence des agents sur les différents sites afin de pouvoir répondre au public.

SARZEAU

L'équipe administrative repose aujourd'hui sur un ETP au sein d'un établissement qui s'est considérablement développé depuis 5 ans (Passage de 450 à 650 élèves, multiplication des parcours et des actions portées par le Conservatoire)

Cette organisation n'est aujourd'hui plus adaptée au volume d'activité de l'établissement. Il convient de reposer une nouvelle organisation en intégrant des fonctions support.

6.3.2 - Autour d'une équipe de direction élargie

La gouvernance d'un établissement d'enseignement artistique nécessite aujourd'hui une répartition de délégations permettant une efficacité de fonctionnement au vue de ses nombreuses missions. Cette organisation s'appuie sur des chargés de missions, membres de l'équipe pédagogique ayant un rôle transversal défini. Ce rôle pourra être matérialisé par une décharge de cours ou des heures supplémentaires, en fonction des missions et des profils des enseignants.

Au vue des grands enjeux posés dans le cadre de ce projet d'établissement, trois missions principales apparaissent :

Chargé de mission suivi des parcours

Missions

- Rencontrer les familles pour le suivi des parcours
- Suivi et mise en oeuvre des examens en lien avec la scolarité (calendrier, listes de jurys, déroulement)
- Affectation des élèves lors des inscriptions
- Suivi des conseils de classes
- Suivi des élèves en cycle spécialisé
- Point avec les enseignants sur l'orientation pédagogique des élèves.
- Participation au comité de direction
- Suivi de la convention avec le collège Sacré-Coeur
- Suivre le processus de création des plannings n+1 en lien avec la direction-adjointe

Chargé de mission EAC, médiation et partenariats

Dans le cadre de l'ouverture des missions du Conservatoire, de la politique d'Education Artistique et Culturelle de la collectivité, des partenariats établis ou en projet et du suivi des différentes missions de médiation en vue d'ouvrir le Conservatoire à de nouveaux publics, il convient de structurer tous ces partenariats autour d'une personne faisant l'interface avec l'équipe pédagogique, l'équipe de direction et les partenaires.

Missions

- Intégrer le Conservatoire dans la politique de mise en oeuvre du 100% EAC
- Participation au comité de suivi EAC de la collectivité
- Animer une équipe de médiateurs-enseignants en fonction des partenariats établis
- Faire le lien avec les partenaires du Conservatoire et l'action culturelle de l'établissement
- Suivre l'organisation du remue-méninge annuel
- Suivre le déroulement des actions culturelles de l'établissement
- Concevoir le planning des actions.

Chargé de mission transition numérique

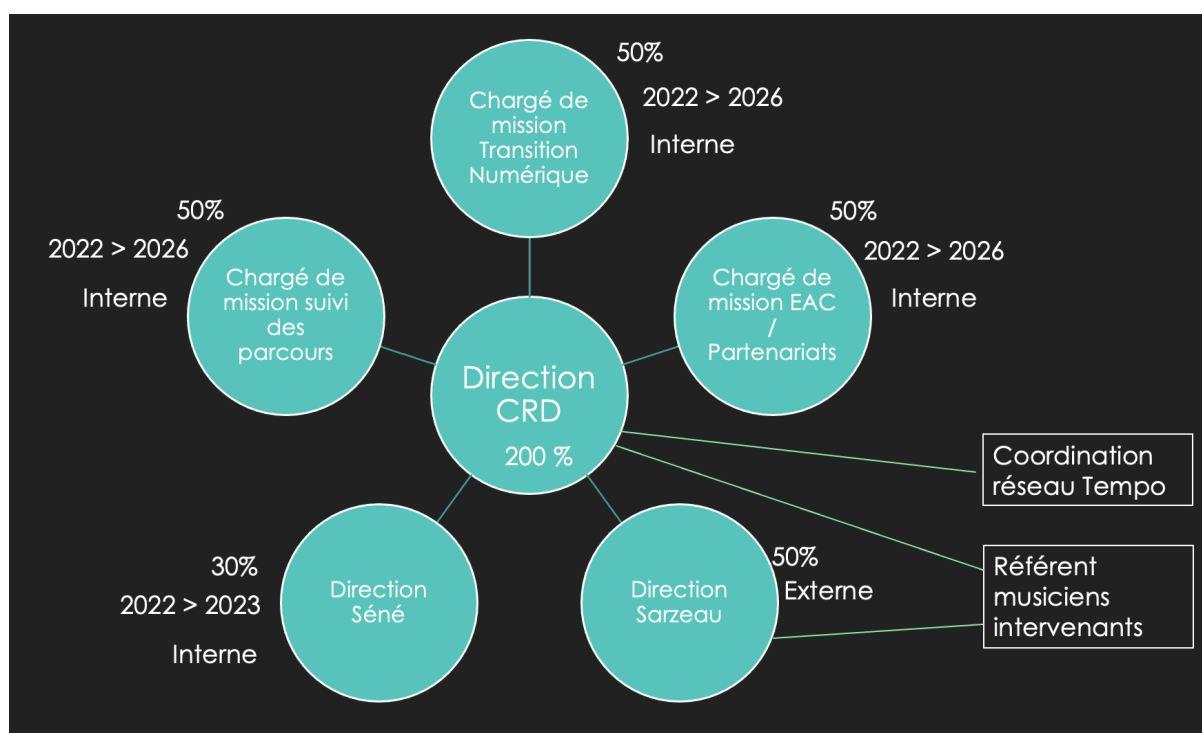
Dans le cadre du futur projet d'établissement, la transition numérique représente un enjeu important et transversal à toute la structure. Cette transition devra s'accompagner d'un chargé de mission faisant l'interface entre l'équipe de l'établissement, la DSI et l'équipe de direction

Missions

- Faire le lien avec la DSI sur le suivi des demandes

- Assurer la formation des enseignants sur les outils numériques liés à l'Environnement Numérique (professionnel, pédagogique et créatif)
- Suivre le déploiement des moyens matériels pour l'établissement et l'équipe pédagogique
- Assurer les mises à jour de l'ENT
- Recenser les besoins d'équipements sur chaque site d'enseignement
- Participation au comité de direction

De plus, une délégation de direction des pôles de Sarzeau et de Séné (à la demande de la municipalité au cours de l'année 2021) est à intégrer à cette nouvelle organisation qui pourra prendre l'orientation suivante :



6.3.3 - Évolution de la stratégie de communication de l'établissement.

VANNES :

Un des axes politique lancé par l'adjoint à la culture et la première adjointe consiste à améliorer les différents processus de communication du Conservatoire. Pour cela, plusieurs orientations sont préconisées :

>Promotion de la programmation culturelle

- ➔ Valoriser une offre produite par la ville de Vannes à destination des citoyens
- ➔ Coordonner l'offre culturelle de l'établissement avec les autres équipements de la collectivité

- S'inscrire dans une complémentarité d'offre avec une identité propre à l'établissement (pratiques amateurs, musique "vivante acoustique", approches novatrices ou contemporaines, musiques anciennes, musique classique, musiques traditionnelles du monde)
- Inscrire dans le fonctionnement du Conservatoire la présence d'artistes (projet d'établissement)
- Inscrire l'établissement dans un parcours EAC sur l'enjeu rencontre avec les oeuvres et les artistes

> **Promotion de l'offre pédagogique**

- Rendre lisible et compréhensible les parcours proposés à destination des usagers
- Permettre l'accessibilité des parcours pédagogiques à de nouveaux publics

> **Valorisation de l'activité**

Objectifs : Raconter une histoire aux citoyens :

Des histoires hebdomadaires de la vie de l'établissement à travers ses actions

Des actions et des rendez-vous ponctuels

Des acteurs artistes, enseignants, créateurs, artistes présents dans l'établissement

Des élèves qui s'investissent sur le territoire

Un nouveau site internet de la collectivité va permettre une utilisation de cet outils de façon plus agile et va permettre à l'établissement de pouvoir le mettre directement à jour.

6.3.4 - Des lieux qui se transforment pour accueillir dans de meilleures conditions les publics et devenir un lieu de vie.

VANNES :

Au vue de l'analyse des lieux éclatés, des espaces inadaptés et insuffisants, l'aspect bâtiminaire représente un enjeux important pour les années à venir. Dans un premier temps, des axes d'amélioration immédiats sont à engager au cours de la durée du ce projet d'établissement mais une réflexion de fond sur la réunification de différents site (Carmes/Trussac/Rabine) permettant d'appréhender globalement un projet unique est également à mener en parallèle.

Pour palier aux manquements observés, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- La mise en place d'un accueil du public au sein des Carmes
- La mise en place d'un lieu de vie type « campus » pour les élèves et parents d'élèves du Conservatoire (attendre dans des espaces adaptés, lieu de devoirs pour les élèves...)
- L'amélioration des performances énergétiques du bâtiment

- Le rafraîchissement de salles vieillissantes
 - La mise en place d'espaces de travail adapté
 - Un plan numérique à développer.
- 1> Mise en œuvre d'un accueil du public par l'entrée de l'auditorium des Carmes. Cette réorganisation nécessite l'aménagement de l'espace d'accueil pour garantir des conditions de travail acceptables (froid, luminosité...)
- 2> Aménagement des espaces du rez-de-chaussée (accueil, cuisine, salle des profs et salle MAO) autour de 3 fonctions :
- a. Bureau de scolarité pour 2 personnes (possibilité d'accueil de public)
 - b. Salle de pause (pour l'ensemble du personnel)
 - c. Salle de travail pour les enseignants (équipement informatique, espace de réunion – 6/8 personnes)
 - d. Toilettes du personnel
- 3> Raccord numérique en RJ45 de toutes les salles de cours (Carmes, Trussac, Menimur) et équipement informatique de ces salles.
- 4> Aménagement d'une nouvelle zone de casiers pour les instruments des élèves.
- 5> Réfection des salles (stores, moquette, peinture)
- 6> Travaux de façade extérieure dans la continuité de ce qui a été engagé en 2021
- 7> Menimur : Mise en place d'une salle dédiée aux arts numériques (musique, arts plastiques)
- > Adapter les locaux avec les pratiques. Avoir des lieux dédiés à l'éveil musical (porte-manteaux pour les petits, mobilier, matériel, espace adapté à la pratique pour bouger)
- > Identification d'une salle de percussions supplémentaire pour le travail en autonomie des élèves (loge 3 à réhabiliter)
- > Équipement des salles en arts plastiques avec du nouveau mobilier permettant une évolution des pratiques.